



# Assemblée générale

Distr. générale  
13 novembre 2020  
Français  
Original : anglais

**Soixante-quinzième session**  
Point 155 de l'ordre du jour  
**Financement de la Force intérimaire de sécurité  
des Nations Unies pour Abyei**

## **Exécution du budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020**

**Rapport du Secrétaire général**

### **Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat. . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	6
C. Activités d'appui . . . . .	14
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional . . . . .	15
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées . . . . .	15
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	16
III. Exécution du budget . . . . .	34
A. Ressources financières . . . . .	34
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	35
C. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	35
D. Autres produits et ajustements . . . . .	36
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	36
F. Contributions non budgétisées . . . . .	37



IV. Analyse des écarts.....	37
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.....	40
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution <a href="#">74/283</a> .....	41

## Résumé

La corrélation entre les dépenses de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 et l'objectif de la mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière, et appui à la mission).

Au cours de l'exercice considéré, malgré les restrictions liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la FISNUA a continué de s'acquitter des principales tâches relevant de son mandat, à savoir : assurer la sécurité ; protéger les civils ; surveiller et vérifier la démilitarisation de la zone d'Abyei ; appuyer l'action menée pour asseoir l'état de droit ; faciliter l'accès humanitaire ; engager les parties à promouvoir le processus de paix. La mission a poursuivi ses efforts pour renforcer ses capacités internes de construction en acquérant en priorité des véhicules lourds spécialisés de façon à moins dépendre des prestataires externes, et a réagi rapidement face à la pandémie en mobilisant des ressources pour endiguer la propagation de la COVID-19.

La FISNUA a engagé des dépenses d'un montant de 259,0 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,6 % (contre des dépenses d'un montant de 259,8 millions de dollars et un taux d'exécution de 98,4 % au cours de l'exercice 2018/19).

Le solde inutilisé de 1,2 million de dollars tient essentiellement au fait que les dépenses au titre des militaires et du personnel de police ont été inférieures de 5,2 millions de dollars aux prévisions, les raisons principales étant que les visas d'entrée et les autorisations de voyage nécessaires au déploiement d'unités de police constituée et de membres de la police des Nations Unies au Soudan n'ont pas été délivrés, comme le prévoyait l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, daté du 20 juin 2011, et que des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont été imposées. La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par un dépassement de 3,7 millions de dollars au titre du personnel civil, qui s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel recruté sur le plan international, un taux de vacance moyen inférieur aux prévisions, des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu et une augmentation du coefficient d'ajustement.

### Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	137 372,8	132 199,4	5 173,4	3,8
Personnel civil	36 394,4	40 129,4	(3 735,0)	(10,3)
Dépenses opérationnelles	86 409,8	86 681,5	(271,7)	(0,3)
<b>Montant brut</b>	<b>260 177,0</b>	<b>259 010,3</b>	<b>1 166,7</b>	<b>0,4</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 864,7	3 152,4	(287,7)	(10,0)
<b>Montant net</b>	<b>257 312,3</b>	<b>255 857,9</b>	<b>1 454,4</b>	<b>0,6</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>260 177,0</b>	<b>259 010,3</b>	<b>1 166,7</b>	<b>0,4</b>

**Exécution du budget : ressources humaines**

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé<sup>a</sup></i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>b</sup></i>
Observateurs militaires	225	144	36,0
Contingents	3 620	3 747	(3,5)
Police des Nations Unies	185	35	81,1
Unités de police constituées	160	–	100,0
Personnel recruté sur le plan international	165	152	7,9
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	3	3	–
Agents des services généraux	83	75	9,6
Volontaires des Nations Unies			
Volontaires recrutés sur le plan international	34	30	11,8
Emplois de temporaire <sup>c</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	1	–	100,0

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.

<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

<sup>c</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le projet de budget de fonctionnement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 14 février 2019 (A/73/742), s'élevait à un montant brut de 267 918 400 dollars (montant net : 265 046 000 dollars). Il couvrait le déploiement de 225 observateurs militaires, 3 620 membres des contingents, 185 membres de la police des Nations Unies, 160 membres d'unités de police constituées, 167 agents recrutés sur le plan international [dont 1 titulaire d'un emploi financé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions)], 86 agents recrutés sur le plan national et 34 Volontaires des Nations Unies.
2. Dans son rapport en date du 26 avril 2019, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 264 877 000 dollars pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 (A/73/755/Add.11, par. 40).
3. Par sa résolution 73/311, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 260 177 000 dollars (montant net : 257 312 300 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la FISNUA dans sa résolution 1990 (2011) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a défini dans ses résolutions 2469 (2019), 2497 (2019) et 2519 (2020) le mandat de la mission pour l'exercice considéré.
5. Le 14 mai 2019, dans sa résolution 2469 (2019), le Conseil de sécurité a décidé de réduire l'effectif maximum autorisé de militaires de 4 140 à 3 550 jusqu'au 15 novembre 2019 et de porter l'effectif maximum autorisé de policiers de 345 à 640, dont 148 policiers hors unités constituées et trois unités de police constituées.
6. Dans sa résolution 2497 (2019), le Conseil de sécurité a décidé de maintenir l'effectif maximum autorisé à 3 550 militaires et d'autoriser le report du retrait des 295 militaires excédentaires jusqu'au 15 mai 2020.
7. Le Conseil de sécurité a par la suite décidé, dans sa résolution 2519 (2020), de n'autoriser le report du retrait des 295 militaires excédentaires que jusqu'à ce que le Secrétaire général lève la suspension des rapatriements de troupes liée aux restrictions découlant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).
8. La Force a pour mandat d'atteindre un objectif général, qui est de faciliter l'application de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, conclu le 20 juin 2011, en intervenant dans les organismes compétents de la zone, en veillant au respect du statut démilitarisé de la zone, en facilitant l'accès humanitaire, en assurant la liaison entre les parties, en protégeant la zone contre des incursions d'éléments non autorisés et en aidant le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à créer une zone frontalière démilitarisée et sécurisée.
9. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits

dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière, et appui à la mission).

10. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2019/20, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

## **B. Utilisation des crédits**

11. Au cours de l'exercice considéré, la FISNUA a continué de s'acquitter des principales tâches relevant de son mandat, à savoir : assurer la sécurité ; protéger les civils ; surveiller et vérifier la démilitarisation de la zone d'Abyei ; appuyer l'action menée pour asseoir l'état de droit ; faciliter l'accès humanitaire ; faciliter le dialogue intercommunautaire, à l'échelon local et au niveau des différentes communautés ; engager les parties à promouvoir le processus de paix et le règlement définitif de la question du statut d'Abyei. Elle a également continué d'appuyer le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, de surveiller la situation des droits humains dans la zone d'Abyei et de promouvoir l'égalité des genres.

12. Malgré les activités de persuasion qu'a continué de mener la FISNUA, notamment les appels à la reprise des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei qu'elle a lancés, les parties n'ont pas beaucoup avancé dans le processus de règlement du statut définitif d'Abyei. La direction de la FISNUA s'est régulièrement entretenue avec des dirigeants à Khartoum et à Djouba ainsi qu'avec des membres de la communauté diplomatique afin de promouvoir le dialogue politique entre les parties sur la question d'Abyei, et de discuter de la sécurité, du processus de paix et de l'exécution du mandat. Elle s'est rendue en juillet, en septembre et en novembre, puis deux fois en décembre 2019 à Khartoum, où elle s'est entretenue avec le Premier ministre, le Ministre des affaires étrangères, le Ministre de la défense, le premier vice-président du Conseil souverain, le Coprésident soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei et d'autres agents du Gouvernement soudanais en mars 2020. En juillet et en août 2019, puis à deux reprises en janvier 2020, elle s'est entretenue à Djouba avec plusieurs représentants du Gouvernement sud-soudanais, dont le Ministre des affaires étrangères, puis sa successeur, le Ministre de la défense, un vice-ministre des affaires étrangères, le Coprésident sud-soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei, le chef du comité de négociations sur le statut d'Abyei et le Chef d'état-major des armées.

13. Toujours au cours de l'exercice considéré, Djouba a accueilli trois sessions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité les 2 et 13 octobre 2019, puis le 19 février 2020. Cette dernière réunion, dont l'ordre du jour avait été rédigé par la FISNUA, a réuni des membres du Mécanisme et des représentants des ministères des affaires étrangères et de la défense des deux pays, ainsi que des représentants du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Si certaines mesures sur lesquelles les parties s'étaient mises d'accord ont depuis commencé à être mises en œuvre, notamment la mise en place de points de contrôle et de procédures de perquisition et de saisie, ainsi que la réactivation des mécanismes du Comité mixte des observateurs militaires et de l'équipe mixte d'observateurs militaires, d'autres questions ont été renvoyées aux présidents des deux pays, notamment la demande de mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony ainsi que la protection des champs pétrolifères de Diffra.

14. La direction de la FISNUA s'est entretenue le 26 avril 2020 avec de hauts responsables de Djouba, dont le chef du comité de négociations sur le statut d'Abyei et ancien ministre des affaires étrangères, et le Coprésident du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Elle les a exhortés à accélérer la mise en œuvre des décisions prises par le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité lors de la réunion du 19 février. Une réunion consultative avec des interlocuteurs du Comité mixte de contrôle d'Abyei que la FISNUA prévoyait de tenir le 24 mars à Khartoum a dû être reportée en raison de restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

15. Pendant l'exercice considéré, la FISNUA a accueilli des diplomates des États-Unis d'Amérique ainsi qu'une délégation de l'Agence de coopération internationale de la République de Corée. En février 2020, elle a reçu la visite du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix et de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique.

16. En ce qui concerne les activités de liaison avec les communautés menées durant l'exercice considéré, les activités menées par la mission pour encourager le dialogue intercommunautaire et régler les conflits ont essuyé un revers à la suite d'atteintes à la sécurité ayant eu lieu à Nainai et Kolom en janvier 2020. Avant ces épisodes, la mission avait organisé des réunions régulières du comité mixte pour la paix entre les communautés et trois conférences visant à faciliter les cycles de migration, s'était réunie avec des représentants de l'administration et des chefs traditionnels, et avait mené des actions de proximité en vue de renforcer le processus de paix. Les discussions avaient tourné autour des fusillades et autres attaques perpétrées contre des civils, du vol de bétail, de l'indemnisation des victimes d'infractions ou de vol de bétail, et de l'institution, entre les communautés, d'une collaboration destinée à préserver la paix et la sécurité à Abyei. Cependant, l'ampleur des attaques de janvier a entraîné une dégradation des relations intercommunautaires. Le camp des Ngok Dinka a ainsi cessé de participer aux réunions avec les Misseriya au sein du comité mixte pour la paix entre les communautés. Afin que les deux communautés renouent le dialogue, la Force a organisé deux réunions entre chefs traditionnels à Diffra dans la seconde moitié de l'exercice considéré.

17. Les réunions avec des juges de tribunaux coutumiers, notamment du tribunal coutumier mixte du marché commun d'Amiet, ont porté sur les conditions de vie au centre de détention d'Amiet, notamment le bien-être des détenus, les garanties d'une procédure régulière et la prévention des arrestations arbitraires et des détentions prolongées. La FISNUA a organisé un atelier à ce sujet et sur d'autres questions connexes en juillet 2019. Elle a également mis à jour sa stratégie de protection des civils.

18. À la suite de la pandémie de COVID-19, afin de faciliter la prestation de services médicaux au marché commun d'Amiet, la Force a organisé des réunions ad hoc du comité mixte pour la paix entre les communautés avec les deux organisations non gouvernementales fournissant des services médicaux liés à la COVID-19 au marché commun d'Amiet, à savoir Global Aid Hand (nord de la zone d'Abyei), et Save the Children International (sud de la zone d'Abyei). Des mesures de prévention de la COVID-19 ont également fait l'objet de discussions avec les membres du tribunal coutumier mixte du marché commun d'Amiet, ceux-ci jouant un rôle essentiel dans l'administration et la gestion quotidiennes du marché.

19. Le Service de police d'Abyei n'ayant pas été mis en place, la police des Nations Unies est restée la seule entité assurant des services de police et gérant les questions d'ordre public dans la zone d'Abyei. Vu l'absence persistante d'un service de maintien de l'ordre, elle a continué de renforcer les capacités des comités de protection de la population locale, conformément à la résolution [2205 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité, de façon à améliorer le maintien de l'ordre dans la partie sud de

la zone d'Abyei. Les membres de la police des Nations Unies ont également continué de donner au comité mixte de protection davantage de moyens de gérer le nombre croissant de problèmes d'ordre public au marché commun d'Amiet, qui est le centre économique de la zone d'Abyei. Les membres de la police des Nations Unies ont contribué à renforcer la sécurité dans la zone d'Abyei en menant des activités de proximité avec les comités de protection de la population locale, en les supervisant, en les conseillant et en veillant à ce qu'ils respectent les normes de base en matière de police et de droits humains dans leurs activités.

20. Les membres de la police des Nations Unies ont collaboré étroitement avec la population locale par l'intermédiaire des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection afin d'endiguer la propagation de la COVID-19 dans trois centres de détention et au sein de la population. Appliquant toutes les mesures de prévention recommandées, dont la distanciation physique et le port de masques de protection, la police des Nations Unies a continué à encadrer et à conseiller les comités de protection de la population locale et le comité mixte de protection pendant la pandémie de COVID-19 et a dispensé des formations sur les fonctions de base des forces de l'ordre, les stratégies en matière de police de proximité, les mécanismes de police fondés sur le renseignement, la bonne gestion des centres de détention et la prévention de la propagation de la COVID-19. Des programmes de formation axés sur la définition, la promotion et le respect des droits humains, ainsi que sur la prévention et la gestion appropriée des cas de violence sexuelle et fondée sur le genre ont également été organisés.

21. Le déploiement d'unités de police constituées prévu par les résolutions [2497 \(2019\)](#) et [2519 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité n'a pas eu lieu pendant l'exercice considéré, la raison principale étant que les visas d'entrée au Soudan et les autorisations de voyage n'ont pas été délivrés aux unités de police constituées, ce qui a retardé la visite d'inspection avant déploiement en Éthiopie. Le retard accusé dans le déploiement des unités de police constituées a entravé l'exécution du mandat. De multiples événements, notamment des manifestations, des accidents de la route et des incendies, ont mis à rude épreuve les capacités réduites des membres de la police des Nations Unies sur le terrain, et ont été difficiles à contrôler en l'absence d'unités de police constituées.

22. En ce qui concerne les activités menées dans le cadre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière au cours de l'exercice, la Commission frontalière mixte a tenu deux réunions – la première, du 12 au 22 octobre 2019 à Khartoum, et la deuxième, du 24 au 29 novembre 2019 à Addis-Abeba – en plus des réunions susmentionnées du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité. Une autre réunion devait avoir lieu en avril 2020 à Djouba, mais elle a été reportée en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

23. Pendant l'exercice, la base d'opérations 22 a été mise en place à Abou Qoussa/Wunkur. En outre, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière est arrivé au terme de la phase de capacité opérationnelle initiale. Il a également commencé à moderniser ses installations d'hébergement dans toutes les bases d'opérations ainsi qu'à améliorer les voies d'accès. La construction de structures d'hébergement permanentes a commencé dans les bases d'opérations 12 et 22 et des travaux de génie civil ont été lancés dans les bases d'opérations 11 et 21, malgré de fortes pluies ayant fréquemment entravé la poursuite des travaux.

24. La liberté de circulation dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée a été globalement assurée pendant l'exercice considéré. Toutefois, en raison de la présence, dans la zone de la base d'opérations 22 (Abou Qoussa/Wunkur), d'éléments du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, les observateurs nationaux des Forces sud-soudanaises de défense du peuple ne s'y sont

pas déployés et la base d'opérations est restée non opérationnelle. Par ailleurs, bien que les deux parties aient convenu de se retirer complètement de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, le Comité technique spécial de la zone des 14 milles a attesté, lorsqu'il s'est réuni le 12 octobre 2019, de la présence des Forces soudanaises de défense du peuple dans la zone, présence qui demeurait confirmée au moment de la rédaction du présent document. En ce qui concerne l'ouverture de six couloirs de passage de la frontière, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière s'est rendu au couloir de Meiram-Aweil le 14 février 2020 afin de recenser les besoins logistiques. Une visite prévue au couloir de Kosti-Renk a été reportée en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

25. La Force a poursuivi sa collaboration avec le Service de la lutte antimines pour les activités de déminage et d'inspection des routes de la zone d'Abyei, ainsi que de neutralisation des explosifs, des armes et des munitions, de levé des champs de mines et de sensibilisation au danger des mines. Elle a pu circuler plus aisément dans toute la zone d'Abyei grâce aux activités de déminage et inspections des routes menées par le Service. Dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, la mission et le Service ont continué de collaborer en vue d'appuyer le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et ses missions de surveillance sur le terrain en mettant à leur disposition des équipes d'appui aux patrouilles et des véhicules à l'épreuve des mines. En raison de la suspension des activités du fait des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et des contraintes dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, le Service de la lutte antimines n'a pu inspecter et déclarer sans danger que 80,2 km des 400 km de routes prévus. De même, seules 133 des 270 sessions de sensibilisation au danger des mines et 46 des 60 formations de base qui étaient prévues ont eu lieu. Cet écart est une conséquence de la COVID-19.

26. Pendant l'exercice considéré, la FISNUA a déployé en moyenne 35 membres de la police des Nations Unies, 144 observateurs militaires et 3 747 membres des contingents, dont 127 officiers d'état-major, afin de couvrir la zone d'Abyei et d'épauler le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. La composante militaire de la FISNUA est restée présente dans trois secteurs de la zone d'Abyei, un bataillon ayant été déployé dans chacun de ces secteurs. Le poste de commandement du secteur nord était situé à Diffra, celui du secteur centre à Dokura et celui du secteur sud à Athony. Dans le cadre du mandat du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, la FISNUA a continué de déployer des contingents à Gok Machar et à Kadougli. Des contingents ont été déployés dans 14 sites de la zone d'Abyei. Aucune nouvelle base d'opérations de la police des Nations Unies n'a été mise en place durant l'exercice considéré.

#### **Pandémie de maladie à coronavirus**

27. Malgré les restrictions liées à la pandémie de COVID-19, la FISNUA s'est efforcée de préserver les conditions de sécurité et de faire en sorte qu'Abyei reste une zone exempte d'armes en mettant à profit son mécanisme de réaction rapide et en restant présente dans les zones les plus sensibles. Les efforts que la mission a déployés pour que les représentants des communautés engagent un dialogue dans le cadre du comité mixte pour la paix entre les communautés et pour renouer le dialogue entre les chefs traditionnels ont toutefois été entravés par la pandémie.

28. En raison des mesures de précaution prises face à la COVID-19, des restrictions de voyage et des routes impraticables, les activités de communication menées par la police des Nations Unies auprès de la population et des communautés ont été limitées et certaines activités prévues, notamment les activités de proximité, les patrouilles et les visites dans les centres de détention, ont été réduites. La police des Nations Unies a néanmoins pu effectuer des patrouilles, des activités de proximité et des visites dans

des camps de personnes déplacées et a participé à des patrouilles de reconnaissance aérienne en collaboration avec des observateurs militaires et des observateurs nationaux soudanais et sud-soudanais. Elle a également mené des campagnes de sensibilisation à la criminalité, des campagnes de sensibilisation à la COVID-19 et divers ateliers de proximité.

29. La constitution et le déploiement d'une unité de police constituée autorisée ont été entravés par la pandémie de COVID-19, qui a empêché les déplacements en général.

30. Malgré les restrictions liées à la COVID-19, la FISNUA a continué d'exécuter avec succès les 15 projets à effet rapide visant à aider la population locale et à progresser dans l'exécution de son mandat. Dans un souci constant d'impartialité, elle a réparti équitablement, dans la zone d'Abyei, les fonds alloués aux projets à effet rapide et le nombre de projets à mettre en œuvre. De même, l'exécution du mandat concernant la question des femmes et de la paix et de la sécurité s'est poursuivie, même si certaines activités ont dû être annulées à cause de la COVID-19. La pandémie a contraint la mission à rechercher d'autres solutions et à faire preuve de créativité pour poursuivre le dialogue avec les interlocuteurs locaux, en particulier les femmes, ce qui a partiellement compensé la réduction des activités.

31. Pendant l'exercice considéré, la Force a eu beaucoup de mal à exécuter son mandat dans son intégralité en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions qui en ont résulté. Plus particulièrement, l'élan suscité par la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité qui s'était tenue le 19 février 2020 à Djouba, dont les questions inscrites à l'ordre du jour avaient en grande partie été soulevées par la Force (concernant le processus politique et le processus de paix, le dialogue intercommunautaire, et la sécurité, les frontières et les questions liées au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière), a été freiné par la pandémie de COVID-19, car les réunions de suivi n'ont pas pu avoir lieu pendant le dernier trimestre de l'exercice, ce qui a empêché la pleine exécution du mandat. Le dépassement de crédits au titre des contingents, en grande partie dans la catégorie des remboursements au titre des contingents, s'explique par les difficultés rencontrées par la mission pour rapatrier 295 membres des contingents militaires et du matériel connexe appartenant aux contingents. Ce dépassement a été largement compensé par une sous-utilisation des crédits au titre de la police des Nations Unies et des unités de police constituées, la mission n'ayant pas pu déployer les effectifs autorisés par le Conseil de sécurité en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et des obstacles supplémentaires à l'obtention de visas. Une sous-utilisation d'un montant net de 5,7 millions de dollars a ainsi été enregistrée au titre des militaires et du personnel de police, ce qui tient essentiellement à la suspension des déplacements de l'ensemble du personnel en uniforme au cours du quatrième trimestre de l'exercice. Du fait de cette suspension également, les dépenses au titre des voyages officiels et des voyages à des fins de formation, et, en particulier, au titre des opérations aériennes, ont été moins élevées que prévu. Les ressources non utilisées ont été stratégiquement réaffectées aux fins de l'acquisition d'un plus grand nombre de structures préfabriquées en prévision de l'arrivée de trois unités de police constituées. Des ressources ont également été réaffectées aux fins de l'acquisition de véhicules lourds spécialisés devant essentiellement servir à accroître la mobilité de la mission et permettre à celle-ci de faire face à ses responsabilités dans le cadre de l'Action pour le maintien de la paix. En raison de la pandémie de COVID-19, des fournitures et équipements médicaux ont également été acquis. Ayant révisé rapidement les priorités des projets, la mission a utilisé de façon optimale les ressources approuvées, en parfaite conformité avec son mandat.

### Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

32. Pendant l'exercice 2019/20, les activités relatives aux programmes ont permis d'accomplir des progrès sur le plan politique et d'élargir la portée du mandat de la FISNUA, notamment en ce qui concerne les résolutions 2445 (2018) et 2469 (2019) du Conseil de sécurité, dans lesquelles ce dernier a mis l'accent sur la participation active du Soudan et du Soudan du Sud aux fins de l'application de l'Accord du 20 juin 2011. La Force s'est régulièrement entretenue avec des fonctionnaires de Khartoum et de Djouba, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes. En dépit des restrictions de déplacement imposées en raison de la pandémie de COVID-19, elle est parvenue à mener à bien les activités suivantes :

a) **Renforcement de la confiance.** La mission a notamment organisé des ateliers sur les questions de genre à l'intention des chefs traditionnels et des femmes à Agok, Abyei, Amiet et Diffra en vue de combler le fossé générationnel et culturel entre les chefs traditionnels et les femmes, qui représentent une majorité de la population d'Abyei, mais qui sont aussi les plus vulnérables. Anticipant des résistances, elle a pris contact avec les membres d'un groupe à l'origine d'un projet novateur dirigé par des femmes misseriya et ngok dinka. Ce groupe, qui a été créé dans le droit fil de l'appel à un cessez-le-feu mondial lancé par le Secrétaire général à la suite de la pandémie, a pour objectif de combattre la COVID-19 et d'en prévenir la propagation. Un mémorandum d'accord a été signé avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui fait office de partenaire de réalisation. Née du besoin croissant en masques rapidement disponibles et peu coûteux, l'idée a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par la population locale. Les masques servent aux groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les personnes déplacées, les membres des comités de protection de la population locale, les personnes âgées et les agents de première ligne aux points de contrôle et dans les établissements de soins. Au total, 30 000 masques seront produits d'ici la fin du projet ;

b) **Contrôle des armes détenues par des civils.** Il était notamment prévu que la FISNUA tienne, en collaboration avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et conformément à son mandat consistant à maintenir la zone d'Abyei démilitarisée et exempte d'armes, un atelier sur les mécanismes de contrôle des armes de petit calibre devant réunir des membres des communautés misseriya et ngok dinka. Bien que l'atelier n'ait pas eu lieu en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, des discussions ont été entamées dans le cadre du programme Jeunes champions du désarmement, l'objectif étant de tirer parti de l'initiative en amenant des jeunes d'Abyei à participer au programme de désarmement et à leur donner de meilleurs moyens de soutenir la cause ;

c) **Programme de stabilisation des communautés.** Les activités prévues concernaient la mise en place de systèmes de gouvernance visant à réduire les conflits intercommunautaires et à promouvoir le dialogue et le développement de la paix locale, avec la participation de la société civile et des organisations locales. Il était également prévu d'organiser deux réunions entre les administrations locales des Ngok Dinka et des Misseriya, ainsi qu'un certain nombre de réunions visant à mobiliser et à sensibiliser la population. La FISNUA a signé un mémorandum d'accord avec une organisation non gouvernementale internationale et a tenu des sessions avec des organisations locales de la société civile, notamment des réseaux de femmes et de jeunes du nord et du sud d'Abyei, afin de promouvoir et de faciliter le dialogue intercommunautaire au niveau local. Elle a également lancé un programme d'analyse des conflits et d'évaluation des capacités tenant compte des questions relatives au genre et à la jeunesse afin d'accroître les capacités locales dans les domaines de l'état de droit et du suivi des droits humains, ainsi que de favoriser la pleine participation

des membres des communautés locales. La participation de jeunes femmes et de jeunes hommes à l'évaluation des capacités et à la définition des mesures pouvant être prises pour que les organisations de la société civile soient plus impliquées dans les processus de paix locaux, rendue possible grâce à l'octroi de subventions gérées par des partenaires de réalisation, a été d'une importance capitale. La FISNUA a formé 15 jeunes évaluateurs faisant partie du réseau juridique de l'Union des jeunes d'Abyei, qui ont dirigé l'évaluation. En raison de l'augmentation de la criminalité, des campagnes de formation et de sensibilisation à l'intention de la population locale ont été menées à divers endroits, notamment à Agok, Rumamier, Abyei, Amiet et Diffra ;

d) **Lutte contre la violence au sein de la collectivité.** Il était notamment prévu d'organiser et de faciliter trois réunions pour les chefs traditionnels misseriya et ngok dinka dans le but de favoriser le dialogue intercommunautaire sur la cohabitation pacifique et la réconciliation, ainsi que d'apporter un appui aux mécanismes de règlement des différends intercommunautaires, notamment en organisant 40 réunions du comité mixte pour la paix entre les communautés. Il était également prévu que la mission apporte un appui dans le cadre de deux conférences organisées avant et après la période de transhumance, en coordination avec les organismes, fonds et programmes, afin de promouvoir la paix pendant cette période. La FISNUA a aidé à organiser deux réunions des chefs traditionnels à Diffra le 16 mars et le 9 avril 2020. C'était la première fois, depuis novembre 2017, que les chefs traditionnels se réunissaient ainsi. En raison des tensions persistantes découlant du non-règlement des problèmes se posant après la période de transhumance, la FISNUA a aidé à organiser sans tarder des dialogues avant le début de la période en collaboration avec l'OIM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Le premier dialogue a eu lieu le 13 janvier 2020 à Noong, et les deuxième et troisième se sont tenus à Dungop et Tejalei, les 14 et 18 janvier respectivement. Les deux parties n'ont pas pu s'entendre sur les modalités relatives au respect du principe de responsabilité, ce qui a entraîné l'arrêt brutal du programme de transhumance et une dégradation des conditions de sécurité, qui ont abouti à l'attaque de Nainai et Kolom le 22 janvier 2020. Dix-huit réunions du comité mixte pour la paix entre les communautés ont eu lieu. Celui-ci s'est réuni de façon sporadique après les attaques de Nainai et Kolom, puis a suspendu ses réunions après la réunion des chefs traditionnels peu concluante tenue à Diffra le 9 avril. Il a également tenu trois réunions consacrées à la COVID-19 au marché commun d'Amiet. Aucune réunion conjointe entre les administrations locales des Ngok Dinka et des Misseriya n'a eu lieu ;

e) **Droits humains.** Les activités menées dans ce domaine étaient presque exclusivement consacrées à la défense des droits des femmes (campagnes de sensibilisation et bilan trimestriel avec des femmes et des enfants d'Agok, d'Abyei et de Diffra). Deux événements (l'un avec les Ngok Dinka et l'autre avec les Misseriya) ont été organisés en novembre à l'occasion du lancement de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence sexuelle et fondée sur le genre ». Deux ateliers de deux jours sur la violence sexuelle et fondée sur le genre ont été organisés pour chacune des communautés en décembre, en coordination avec leurs associations de femmes respectives. Deux ateliers sur le VIH et le genre ont été organisés en coordination avec les associations de femmes ngok dinka et misseriya à l'intention des chefs traditionnels, des femmes et des jeunes. Un atelier sur l'autonomisation et l'épanouissement des femmes ngok dinka a été organisé par la mission en décembre, en coordination avec l'Association des femmes d'Abyei ;

f) **Consolidation de la paix.** Il était notamment prévu que la Force organise trois réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, mène des activités transfrontalières en coordination avec la MINUSS et organise trois conférences visant

à promouvoir le dialogue entre les communautés de la zone d'Abyei et les communautés des zones voisines au Soudan du Sud. Les parties n'ayant pas été d'accord de se réunir, la Force a dû s'attacher en priorité à remodeler le Comité mixte de contrôle d'Abyei afin que celui-ci contrôle et promeuve la sécurité et la stabilité dans la région et veille à ce que la zone d'Abyei reste exempte d'armes et de groupes armés non autorisés, ainsi qu'à continuer de préconiser la mise en place d'une administration intérimaire mixte de la zone d'Abyei, qui comprendrait un conseil de la zone d'Abyei et un service de police d'Abyei. La mission a mené la plupart de ses activités de persuasion dans le cadre du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et a tenu une réunion à Djouba le 19 février 2020, durant laquelle elle a appelé à la reprise des réunions ordinaires du Comité mixte de contrôle d'Abyei. La réunion consultative du Comité mixte qui devait se tenir le 24 mars et qui devait être consacrée, entre autres questions de sécurité, aux moyens de redynamiser ce dernier, n'a pas pu avoir lieu en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Une réunion spéciale s'est tenue à Rumamier, sous l'égide du secteur sud, entre les Nuer d'Abiemnom (Soudan du Sud) et la communauté locale des Ngok Dinka du sud-est de la zone d'Abyei. Afin de recenser les activités relatives aux programmes à mener dans le cadre de leur collaboration, la FISNUA et la MINUSS se sont réunies le 15 janvier pour discuter des moyens de renforcer leur coopération et de mieux se coordonner. La Force a également mené des activités de renforcement des capacités à l'intention des comités de protection de la population locale et du comité mixte pour la paix entre les communautés ;

g) **État de droit.** Il était notamment prévu d'organiser des ateliers sur la justice traditionnelle. Un atelier a été organisé les 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 2019 à l'intention des chefs traditionnels, des juristes, des jeunes, des femmes et des comités de protection de la population locale de la communauté ngok dinka afin de faire mieux connaître les questions relatives au droit à un procès équitable et aux conflits d'intérêts, ainsi que les droits humains, les questions de genre et la protection des femmes dans le respect du droit international des droits de l'homme. En se fondant sur les conclusions de l'atelier, la Force a entamé des discussions avec le réseau juridique de l'Union des jeunes d'Abyei ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales locales du nord d'Abyei. Il est prévu de mettre sur pied des initiatives sur la participation des jeunes dans les processus liés à la justice, l'objectif étant d'assurer un accès plus équitable à la justice, en accordant une attention particulière aux femmes et aux groupes les plus vulnérables.

33. La FISNUA a continué de mettre en œuvre l'initiative en faveur des femmes et de la paix et de la sécurité. Plusieurs réunions ont été organisées avec des femmes d'influence et des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes ont été menées auprès des populations locales. La Force a également continué de plaider en faveur de la participation des femmes à la prise de décisions et a engagé un dialogue avec les populations locales, y compris avec les comités de protection de la population locale et des femmes d'influence, sur les questions liées à la violence sexuelle et fondée sur le genre. Elle a aussi continué de donner suite aux allégations de violations des droits humains, en particulier celles dont ont été victimes des femmes et des enfants. Elle a en outre apporté un appui aux associations de femmes à l'occasion de la commémoration des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre. Parmi les autres activités entreprises, on peut citer une campagne de sensibilisation menée dans toute la zone d'Abyei en faveur de la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre et deux manifestations visant à lancer la campagne. Cinq ateliers sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, les droits des femmes, les questions de genre et le VIH ont été organisés. La Force a également mobilisé l'Association des femmes d'Abyei, dans le sud de la zone, dans le cadre de l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial. L'Association a ainsi joué un rôle clé en faisant

une déclaration publique, par laquelle elle a exhorté tous les éléments armés d'Abyei à cesser le feu. La mission a entamé un dialogue avec des femmes d'influence sur la COVID-19, les conséquences de la pandémie pour les femmes et le rôle des femmes dans la prévention du virus et l'action menée pour y faire face. Les femmes ont ainsi grandement contribué à faire circuler l'information sur la COVID-19. La FISNUA a mené conjointement avec des femmes d'influence une campagne de sensibilisation sur la COVID-19 et ses conséquences pour les femmes et les filles auprès des habitants de 11 villages et camps de personnes déplacées dans le sud d'Abyei.

34. Malgré la pandémie de COVID-19 et les précautions prises à cet égard, la FISNUA a continué d'exécuter des projets à effet rapide visant à soutenir la population locale et à faire avancer l'exécution de son mandat. Au cours de l'exercice considéré, elle a mené à bien 8 des 15 projets à effet rapide, les projets restants devant être achevés au cours du premier trimestre de l'exercice 2020/21. Les projets restent axés sur les domaines suivants : eau, santé, justice traditionnelle et état de droit, développement local et social, questions de genre et éducation. Ils prévoient notamment d'apporter un appui à la construction ou à la modernisation de réservoirs d'eau fonctionnant à l'énergie solaire, d'écoles primaires, d'un hôpital, d'une salle de réunion, d'une salle communautaire et d'une installation gérée par le comité mixte de protection. Un quart des projets visent des installations utilisées aussi bien par les Ngok Dinka que par les Misseriya.

### C. Activités d'appui

35. La mission a poursuivi les efforts menés pour accroître la mobilité des forces et maintenu son engagement en faveur des meilleures pratiques de l'Action pour le maintien de la paix en se concentrant sur l'acquisition d'équipements lourds achetés à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) ou transférés de cette dernière, ainsi qu'en faisant appel à un opérateur extérieur pour l'exécution des travaux. En outre, l'unité légère du génie militaire a été reconfigurée au cours de la période considérée de manière à accroître ses capacités de génie routier. Ces moyens renforcés seront mis à profit lors de la prochaine rotation, et un programme d'intégration des éléments civils et militaires sera mis en branle.

36. Au début de la pandémie de COVID-19, la mission a utilisé l'aéronef de passagers CRJ basé à Entebbe (Ouganda) pour effectuer certaines opérations de fret. Au cours de la période 2019/20, la mission a achevé l'installation de 46 lampes solaires. Des puits supplémentaires ont été forés sur les sites du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière pour l'approvisionnement en eau et des installations d'épuration des eaux usées y ont été aménagées, afin que l'eau traitée soit réutilisée pour l'irrigation. En outre, une déchetterie a été aménagée au quartier général d'Abyei pour permettre l'élimination et la gestion des déchets solides. Des systèmes de séparation de l'huile et de l'eau provenant des groupes électrogènes ont également été installés au quartier général d'Abyei afin de permettre de remédier aux déversements accidentels, le cas échéant, lors des opérations de maintenance. Des sols contaminés par l'essence, l'huile et les lubrifiants ont été excavés sur le site de l'équipe de Todach et traités par un processus d'aération. La plantation d'arbres s'est poursuivie tout au long de la période considérée, pratique qui devrait être étendue à tous les sites de la mission dans le cadre des interventions en faveur de l'environnement. La phase I du projet de système de gestion à distance des infrastructures de terrain a été mise en œuvre intégralement au quartier général d'Abyei pour permettre de surveiller la consommation d'eau et d'électricité dans les logements.

37. La mission a négocié une augmentation de sa bande passante avec son fournisseur d'accès à Internet et a investi dans l'expansion de ses réseaux câblés et sans fil en augmentant le nombre de points d'accès, de commutateurs et d'infrastructures câblées. Cette initiative a également nécessité la mise à niveau des liaisons hertziennes qui relient les sites des équipes, dans le but de faciliter le recours accru aux données, à l'informatique en nuage et aux services vocaux, conformément à la politique des Nations Unies sur la migration des données vers une plateforme en nuage.

38. Le déclenchement de la pandémie de COVID-19 a encore accru le besoin de bande passante supplémentaire pour permettre le télétravail et l'utilisation d'applications d'infonuagique telles que Microsoft Teams, SharePoint et OneDrive. Les restrictions mondiales en matière de déplacements, aggravées par une augmentation considérable de l'usage des communications électroniques, ont contribué à la nécessité d'accroître les ressources dans le domaine de l'informatique et des communications.

#### **D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional**

39. Au cours de la période considérée, la FISNUA a collaboré étroitement et régulièrement avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique dans le but de faire progresser le règlement politique des questions frontalières entre le Soudan et le Soudan du Sud et a continué de se concerter avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine afin de coordonner l'action menée aux fins de la pleine application de l'Accord du 20 juin 2011. Afin de soutenir les efforts conjoints déployés à cette fin, l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique a effectué une visite de la FISNUA et d'Abyei le 12 février 2020.

40. La mission a également échangé des informations et assuré la coordination de questions de fond et de questions logistiques avec la MINUSS et la MINUAD dans le cadre d'échanges réguliers. Elle a œuvré avec la MINUSS à l'instauration d'un mécanisme de collaboration pour la lutte contre les activités transfrontalières des groupes armés. Une réunion spéciale s'est tenue le 30 avril 2020 pour coordonner la riposte à la violence transfrontalière entre les Nuer d'Abiemnom au Soudan du Sud et la communauté locale de Ngok Dinka dans la partie sud-est de la région d'Abyei. Une autre réunion entre la FISNUA et la MINUSS a eu lieu le 15 janvier pour discuter des possibilités de coopération et de coordination accrue entre les missions. Les réunions qui devaient se tenir ultérieurement ont cependant été reportées en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. En ce qui concerne les interactions avec la MINUAD, l'acquisition d'équipements lourds auprès de la MINUAD a augmenté la capacité de la FISNUA en matière de mobilité.

41. Le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) a continué de fournir, notamment à la Force, un appui régional dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service, prestations et états de paie, information financière, services au personnel en tenue, paiement des fournisseurs, droits à prestation et voyages autorisés, traitement des demandes de prestations, services de caisse, services de formation et de conférence, transports et contrôle des mouvements et services informatiques.

#### **E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées**

42. La FISNUA a poursuivi sa coopération avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales à Abyei

pour fournir une aide au relèvement et une aide humanitaire aux populations les plus vulnérables. Elle a soutenu les activités de consolidation de la paix par des interactions quotidiennes et la participation à des groupes de travail conjoints et a consacré des efforts considérables à la coordination et à la collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales pour faire face à la propagation de la COVID-19. Elle a continué de lancer des projets à effet rapide en complément des projets menés par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies en vue de créer des synergies. Elle a eu des échanges réguliers avec les équipes de pays des Nations Unies basées à Khartoum et à Djouba ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales menant des activités à Abyei.

## **F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats**

### **Composante 1 : sécurité, gouvernance et surveillance à la frontière**

43. La FISNUA a continué de s'employer à faire en sorte que la zone d'Abyei reste démilitarisée et exempte d'armes, à assurer la sécurité et la protection des civils, à maintenir un dialogue intercommunautaire régulier et productif pour promouvoir la coexistence pacifique entre les populations locales, à promouvoir l'état de droit et à faciliter l'accès humanitaire. Une présence militaire robuste ainsi que des patrouilles soutenues de la Force et de la police des Nations Unies dans toute la région d'Abyei ont permis de garantir la paix et la stabilité. Une collaboration suivie avec les autorités administratives et traditionnelles des deux communautés, ainsi qu'avec le comité mixte de paix communautaire, le comité mixte de protection et les comités de protection de la population locale, a fait en sorte que l'Abyei est restée stable au cours de la période considérée. Cependant, les tensions liées au cycle migratoire ont entraîné une flambée de violence au cours du premier semestre de 2020. Une interaction régulière avec les institutions de justice traditionnelle et les acteurs de la société civile, en particulier les femmes et les jeunes, a permis de renforcer les capacités au niveau local, notamment dans les domaines de l'état de droit et de l'atténuation des effets de la COVID-19.

44. Au cours de la période considérée, la FISNUA a consacré un effort particulier au processus de paix et a eu des échanges réguliers avec les responsables locaux et les fonctionnaires de Khartoum et de Djouba, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes, notamment les organisations régionales. Ces efforts ont conduit à l'organisation d'une réunion élargie du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité à Djouba le 19 février 2020, au cours de laquelle les parties se sont mises d'accord sur un certain nombre de solutions à mettre en œuvre et ont soumis aux présidences des questions telles que la protection du pétrole de Diffra et la piste d'atterrissage d'Athony. Les parties ont également convenu de la reprise des réunions régulières du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Les mesures d'atténuation mises en place quelques semaines après cette réunion en réponse à la propagation de la COVID-19 ont retardé la mise en œuvre en temps voulu de certains aspects de l'accord.

45. La réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité tenue le 19 février 2020 est l'une des trois réunions de ce type qui ont eu lieu pendant la période considérée. Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des mesures liées au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière prévues dans les résolutions successives du Conseil de sécurité en ce qui concerne la liberté de circulation, les bases d'opérations, la démarcation de la frontière, l'établissement de couloirs de passage et la tenue de réunions non seulement du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité mais aussi de la Commission frontalière mixte et du Comité mixte de démarcation.

**Réalisation escomptée 1.1** : Instauration d'un climat de sûreté et de sécurité qui facilite les retours volontaires en toute sécurité, les migrations pacifiques et l'acheminement de l'aide humanitaire ; renforcement des capacités du Service de police d'Abyei, conformément à l'Accord du 20 juin 2011

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Poursuite des opérations de retour volontaire des déplacés vers leur lieu d'origine (2017/18 : 120 971 ; 2018/19 : 128 971 ; 2019/20 : 198 000)

Il n'y a eu aucun retour (parmi le groupe initial de personnes déplacées en 2011) pendant la période considérée. Le nombre total de rapatriés depuis le démarrage de la mission demeure le même, soit 128 971. Cependant, il y a eu des déplacements supplémentaires à l'intérieur du pays à la suite des épisodes survenus à Nainai et Kolom en janvier 2020. En effet, quelque 800 familles (environ 4 000 personnes) ont été déplacées du village de Kolom et des zones environnantes de Noong, Dokura et Amiet dans le secteur sud. La plupart des personnes déplacées lors des événements de janvier 2020 sont depuis revenues, mais les personnes déplacées depuis Kolom sont toujours dans la ville d'Abyei

1.1.2 Aucune attaque contre le personnel humanitaire (2017/18 : 3 ; 2018/19 : 1 ; 2019/20 : 0)

Aucune attaque contre le personnel humanitaire n'a été signalée en 2019/20

1.1.3 Aucun épisode de violences intercommunautaires signalé durant les migrations (2017/18 : 11 ; 2018/19 : 15 ; 2019/20 : 0)

Quatre épisodes intercommunautaires signalés au cours de la période 2019/20 :

Le 7 novembre 2019, un groupe armé, soupçonné d'être composé de Misseriya, a tué 7 Ngok Dinka à Myordol et 2 à Dungop (secteur sud). Des membres des contingents de la FISNUA ont été déployés dans les zones où l'attaque a eu lieu pour protéger les civils et rétablir le calme. Depuis lors, la Force a maintenu une présence constante dans le secteur pour surveiller la situation et faire obstacle aux activités des groupes armés

Le 22 janvier 2020, une attaque armée ciblant la communauté locale des Ngok Dinka de Kolom, dans le secteur centre, a été commise, apparemment par des éléments des Misseriya. 35 Ngok Dinka ont été tués. La FISNUA a déployé des contingents supplémentaires dans le secteur pour protéger la vie des civils et les rassurer quant à leur sécurité. Il y a également eu, entre les principaux dirigeants de la mission et les responsables et les anciens des communautés, une intensification du dialogue, que la population a été encouragée à poursuivre par le biais des comités de paix et de sécurité existants. Une section a depuis été déployée dans la région pour assurer, jour et nuit, la sécurité des chefs suprêmes des villages de Noong et de Kolom. La mission a également mis en place une équipe mixte d'investigation chargée d'enquêter sur le crime

Le 9 avril 2020, des Ngok Dinka et des Misseriya se sont affrontés à Lofong, à l'ouest de la ville d'Abyei ; 2 Misseriya et 3 Ngok Dinka ont été tués. La FISNUA a pris des mesures décisives pour réprimer les affrontements et rétablir l'ordre. La Force a augmenté le

	<p>déploiement de troupes dans la zone et a établi des points de contrôle temporaires sur les routes d'accès de la zone. Cette mesure a été maintenue depuis lors</p> <p>Le 13 avril 2020, un groupe d'hommes armés soupçonnés d'être des Misseriya a attaqué le village de Mabok (secteur sud), tué 4 Dinka (dont le chef du village), enlevé 2 mineurs, incendié au moins 44 maisons et volé plus de 100 chèvres. Les contingents de la FISNUA ont depuis intensifié les patrouilles pour dissuader les groupes armés d'opérer dans la région</p>
<p>1.1.4 La zone d'Abyei est pour l'essentiel exempte de personnel armé, de matériel et d'armes autres que ceux appartenant à la FISNUA et au Service de police d'Abyei (nombre de cas où la présence de personnel armé, de matériel et d'armes a été signalée : 2017/18 : 29 ; 2018/19 : 10 ; 2019/20 : 20)</p>	<p>La présence de personnel armé, de matériel et d'armes a été signalée à 56 reprises. Conformément au mandat de la FISNUA en matière de confiscation et de destruction d'armes, le Service de la lutte antimines a détruit, dans le bâtiment affecté à la gestion des armes et des munitions, 16 armes et 764 cartouches saisies par la Force</p>
<p>1.1.5 Aucun mouvement de la Force, du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, des travailleurs humanitaires et des civils n'a été interrompu ou annulé en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre dans la zone d'Abyei et la zone frontalière démilitarisée et sécurisée (2017/18 : 0 ; 2018/19 : 0 ; 2019/20 : 0)</p>	<p>Aucun mouvement ou déploiement de la FISNUA, de civils ou de travailleurs humanitaires n'a été interrompu en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre au cours de la période 2019/20. Au total, 42 restes explosifs de guerre et 1 mine antichar ont été repérés et détruits. Le Service de la lutte antimines a organisé 133 séances de sensibilisation aux dangers des mines à l'intention de 3 426 hommes, femmes, garçons et filles dans la zone d'Abyei. Il a également organisé 46 séances de sensibilisation à l'intention de 593 membres du personnel de la FISNUA. En raison de la pandémie de COVID-19, les séances de sensibilisation aux dangers des mines ont été suspendues afin d'endiguer la propagation du virus</p>
<p><i>Produits prévus</i></p>	<p><i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i></p>
<p>632 448 jours-personnes de patrouille dans la zone d'Abyei pour assurer la sécurité et maîtriser, vérifier et surveiller la zone, ainsi que pour déceler et prévenir les incursions (27 soldats par patrouille à raison de 64 patrouilles par jour pendant 366 jours)</p>	<p>380 121 Jours-personnes de patrouilles ont été comptabilisés. Le début de la pandémie de COVID-19 est survenu pendant la saison sèche, lorsque le nombre de patrouilles est généralement renforcé parce que les routes sont plus facilement accessibles ; par conséquent, le nombre de patrouilles quotidiennes a été inférieur à ce qui avait été prévu</p>
<p>9 516 patrouilles d'observateurs militaires des Nations Unies pour surveiller et vérifier le redéploiement de toutes les forces et assurer la liaison avec les populations et les autorités locales dans la zone d'Abyei, à des fins d'alerte rapide et d'atténuation des conflits (13 équipes à raison de 2 patrouilles par jour pendant 366 jours)</p>	<p>7 930 Patrouilles ont été effectuées par les observateurs militaires des Nations Unies à l'aide de 14 équipes indépendantes. Le nombre de patrouilles est inférieur à ce qui était annoncé à cause des routes impraticables pendant une saison des pluies plus longue et plus forte que prévu, de même que des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.</p>

117 heures de vol effectuées pour observer la démilitarisation des groupes armés et mener des enquêtes (2,25 heures x 52 semaines)	Les patrouilles aériennes ont cependant été renforcées pendant la période 2019/20
446 réunions du Comité conjoint de sécurité, avec la participation de la Force et des populations misseriya et ngok dinka	87 Heures de vol ont été effectuées, dans le cadre de missions de surveillance terrestre et aérienne, pour observer la démilitarisation des groupes armés dans la zone d'Abyei. Le nombre de patrouilles inférieur à ce qui était prévu est dû aux routes impraticables ainsi qu'aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19
Prestation d'un soutien logistique et administratif ainsi que de conseils à 3 réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei	8 Il est fait état de 8 réunions du Comité conjoint de sécurité. La Force a eu des échanges quotidiens avec les communautés pour s'attaquer aux sources des tensions et renforcer la sécurité dans la région. Toutefois, en raison de difficultés techniques, ces échanges n'ont pas été enregistrés dans le système de notification. Le modèle de notification utilisé par les bataillons a été corrigé de manière à inclure les réunions du Comité conjoint de sécurité, et les bataillons se conforment maintenant aux exigences
Organisation et facilitation de 3 réunions pour les chefs coutumiers misseriya et ngok dinka dans le but de favoriser le dialogue intercommunautaire sur la coexistence pacifique et sur la réconciliation, appui aux mécanismes de règlement des différends intercommunautaires, notamment au moyen de 40 réunions du comité mixte pour la paix, et fourniture d'un appui pour 2 réunions entre les administrations locales des Ngok Dinka et des Misseriya	0 Le Comité mixte de contrôle d'Abyei ne s'est pas réuni, les parties n'étant pas parvenues à un accord à ce sujet. Toutefois, 2 réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité ont eu lieu au cours de la période (12 octobre 2019 et 19 février 2020). Des représentants du Comité mixte de contrôle d'Abyei ont participé à la seconde. La FISNUA rencontre séparément et à intervalles réguliers des représentants des deux camps qui sont aussi membres du Comité mixte de contrôle d'Abyei
Organisation de 10 réunions du Comité mixte des observateurs militaires et conduite de 2 562	2 Réunions des chefs traditionnels ont eu lieu à Diffra le 16 mars et le 9 avril 2020, respectivement. 18 réunions du comité mixte pour la paix entre les communautés ont eu lieu. Le comité mixte pour la paix entre les communautés s'est réuni par intermittence après les épisodes de Nainai et Kolom, les réunions ayant été suspendues après la réunion peu concluante des chefs traditionnels tenue à Diffra le 9 avril. 3 réunions du comité mixte pour la paix entre les communautés consacrées à la COVID-19 ont eu lieu au marché commun d'Amiet. Aucune réunion conjointe entre les administrations locales des Ngok Dinka et des Misseriya n'a eu lieu
	14 Réunions du Comité mixte des observateurs militaires

patrouilles d'équipes mixtes d'observateurs militaires (7 équipes à raison de 1 patrouille par jour pendant 366 jours)

7 320 patrouilles locales de contact effectuées par la Police des Nations Unies pour le suivi du retour en toute sécurité des déplacés, pour la sécurité et le maintien de l'ordre et pour l'établissement de rapports à ce sujet (10 équipes à raison de 2 patrouilles par jour pendant 366 jours)

43 920 jours-personnes de patrouille et de déploiement des unités de police constituées des Nations Unies, en vue d'assurer une réponse adéquate aux menaces criminelles au marché commun d'Amiet, et dans d'autres zones de tension à Abyei qui nécessitent une intervention des unités de police constituées, y compris pour protéger le personnel et les installations des Nations Unies (10 personnes par patrouille à raison de 3 patrouilles par section, 4 sections par unité de police constituée, pour 1 unité de police constituée pendant 366 jours)

Conseils et encadrement apportés à 19 comités de protection de la population locale grâce à un regroupement dans des locaux communs

Appui à deux conférences pré- et post-migratoires, en coordination avec les organismes, fonds et programmes, afin de promouvoir la paix pendant la saison des migrations

Soutien logistique, en coordination avec la MINUSS, pour 3 conférences ou réunions visant à promouvoir le dialogue entre les communautés de la zone d'Abyei et les communautés des zones voisines au Soudan du Sud

2 180 Patrouilles d'équipes mixtes d'observateurs militaires ont été enregistrées pendant la période 2019/20. Le nombre effectif de patrouilles est inférieur aux prévisions en raison de la suspension des patrouilles mixtes à cause des restrictions liées à la COVID-19

1 220 Patrouilles locales interactives effectuées. Le nombre effectif de patrouilles est inférieur au nombre prévu en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et du nombre limité (35) de membres de la police des Nations Unies déployés pour couvrir l'ensemble de la zone d'opérations

0 Jours-personnes de patrouille des unités de police constituées des Nations Unies effectués, car aucune unité de police constituée n'a été déployée, en raison de retards dans la délivrance des visas

31 Antennes de comités de protection de la population locale ont été créées grâce au partage de locaux. Le nombre plus élevé que prévu s'explique par la nécessité de former un plus grand nombre de membres de comités de protection de la population locale en prévision du nombre supplémentaire de bases d'opérations à couvrir

3 Des conférences prémigratoires se sont tenues le long des 3 corridors de migration à Noong (13 janvier), Tejalei (14 janvier) et Dungop (16 janvier). Aucune conférence post-migratoire n'a été organisée en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

2 Réunions ont eu lieu pendant la période 2019/20. 1 réunion spéciale s'est tenue à Rumamier sous l'égide du secteur sud entre les Nuer d'Abiemnom (Soudan du Sud) et la communauté locale des Ngok Dinka dans la partie sud-est de la région d'Abyei. Une autre réunion entre la FISNUA et la MINUSS a eu lieu le 15 janvier 2020 pour discuter des possibilités de coopération et de coordination accrues entre les missions. Les réunions qui devaient se tenir ultérieurement ont été

Fourniture de conseils et d'un appui à 36 programmes locaux de formation et de sensibilisation à la lutte contre la criminalité (12 dans le secteur nord, 12 dans le secteur central et 12 dans le secteur sud)

Apport d'un appui à 6 ateliers, en coordination avec les organismes compétents des Nations Unies et les organisations non gouvernementales concernées, portant sur les questions de consolidation de la paix, y compris la réconciliation, la justice traditionnelle, les questions concernant les femmes et la protection, et les mécanismes de contrôle des armes de petit calibre, entre les populations misseriya et ngok dinka

Fourniture de services relatifs à la lutte antimines, y compris le relevé et le déminage de 100 km de routes afin que la circulation se fasse en toute sécurité dans la zone d'Abyei, à l'enlèvement et la destruction de toutes les mines et de tous les restes explosifs de guerre signalés et à la destruction de toutes les armes et munitions confisquées par la FISNUA dans la zone d'Abyei

Organisation de 270 sessions de sensibilisation au danger des mines (30 sessions par mois pendant 9 mois) à l'intention des populations de la région d'Abyei ; organisation de 60 séances de formation de base sur les impératifs de sécurité en matière de mines et de restes explosifs de guerre à l'intention des membres du personnel de la Force et des militaires nouvellement arrivés (5 sessions par mois pendant 12 mois)

Action de proximité durant les campagnes de sensibilisation ou d'information publique,

annulées en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

111 Campagnes de sensibilisation et de formation des populations locales ont été exécutées. Le nombre plus élevé de campagnes exécutées s'explique par la réaction à l'augmentation du nombre d'actes criminels

8 Ateliers ont reçu un appui de la FISNUA : 2 événements (1 chacun avec les Ngok Dinka et les Misseriya) ont été organisés par la FISNUA en novembre 2019 pour lancer la campagne des « 16 journées de mobilisation contre la violence sexuelle et fondée sur le genre ». Deux ateliers distincts de deux jours chacun sur la violence sexuelle et fondée sur le genre ont été organisés pour chaque communauté en décembre, en coordination avec leurs associations féminines respectives. Deux ateliers sur le VIH et le genre ont été organisés en coordination avec les associations de femmes ngok dinka et misseriya à l'intention des chefs traditionnels, des femmes et des jeunes. Un atelier sur l'autonomisation et le développement des femmes ngok dinka a été organisé par la FISNUA en décembre 2019, en coordination avec l'Association des femmes d'Abyei. Un atelier sur le droit à un procès équitable dans le cadre du processus de justice traditionnelle dans la région d'Abyei s'est tenu du 31 juillet au 2 août 2019

301 Kilomètres de routes dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée ont été inspectés et déclarés sans danger par le Service de la lutte antimines. La totalité des mines terrestres et des restes explosifs de guerre signalés ont été enlevés et détruits. Toutes les armes et munitions reçues par la FISNUA ont été détruites. Le nombre plus élevé que prévu s'explique par les évaluations d'itinéraires supplémentaires destinées à accroître la mobilité des forces

133 Séances de sensibilisation au danger des mines ont été organisées dans toute la zone d'Abyei. Le nombre inférieur à ce qui était prévu est dû aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Oui Des activités de sensibilisation ont été menées lors de l'atelier sur les procès équitables qui

production et distribution de prospectus, de dépliants et de t-shirts à l'intention de la population de la zone d'Abyei à l'occasion de 4 journées des Nations Unies observées (la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, le 29 mai ; la Journée internationale de la jeunesse, le 12 août ; la Journée internationale de la paix, le 21 septembre ; la Journée des Nations Unies, le 24 octobre)

s'est tenu du 31 juillet au 2 août 2019. Le 21 septembre 2019, la FISNUA a souligné la Journée internationale de la paix par une série d'activités auxquelles ont participé des membres des communautés locales. Des tee-shirts arborant le thème de la journée (« Un climat de paix ») ont été distribués aux membres de la communauté. Le 24 octobre 2019, la FISNUA et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont souligné la Journée des Nations Unies par une exposition décrivant leurs contributions à la paix à Abyei. La Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies a été célébrée le 29 mai 2020, mais de manière moins publique, en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Plusieurs campagnes de sensibilisation à la COVID-19 ont été menées dans la région d'Abyei

---

**Réalisation escomptée 1.2 : Mise en place intégrale et fonctionnement effectif du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière**

---

*Indicateurs de succès prévus*

1.2.1 Vérification des plans de retrait et des allégations de déplacements par la surveillance de la totalité de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée non contestée

1.2.2 Déploiement initial du personnel du Service de la lutte antimines au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, dans les postes de commandement de secteur et dans les bases d'opérations afin de fournir un appui au Mécanisme, selon les besoins

*Indicateurs de succès effectifs*

La zone frontalière démilitarisée et sécurisée a été dûment surveillée par des patrouilles aériennes et terrestres pendant la période 2019/20, sauf en avril, mai et juin 2020 en raison des restrictions de mouvement liées à la pandémie de COVID-19. Lors de sa réunion du 12 octobre 2019, le Comité technique spécial de la zone des 14 miles a confirmé la présence de soldats des Forces sud-soudanaises de défense du peuple dans la zone. Le 1<sup>er</sup> avril et le 17 mai 2020, des membres des Forces armées soudanaises ainsi que des Forces sud-soudanaises de défense du peuple auraient effectué des patrouilles dans la zone des bases d'opérations 11 et 12, respectivement. Le 26 mai 2020, des affrontements ont été signalés entre les Forces sud-soudanaises de défense du peuple et des rebelles non identifiés pour le contrôle du pont de la rivière Kiir, dans la zone de la base d'opérations 12. Les missions de surveillance au sol ont été suspendues en raison de la pandémie, ce qui a facilité les activités des groupes armés dans la zone

Le personnel du Service de la lutte antimines a été déployé au siège du Mécanisme, au poste de commandement du secteur ainsi qu'à toutes les bases d'opérations en activité, et a participé à la mise sur pied d'une nouvelle base d'opérations à Abou Qoussa. L'ensemble des missions de surveillance au sol effectuées par les équipes du Mécanisme ont été accompagnées par des équipes d'appui aux patrouilles terrestres du Service dotées de véhicules à l'épreuve des mines, le cas échéant

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>1 830 patrouilles terrestres mixtes (4 équipes x 1,25 patrouille par jour x 366 jours) et 48 patrouilles de longue distance mixtes (2 secteurs x 2 patrouilles par mois x 12 mois), avec le soutien d'équipes d'appui aux patrouilles à bord de véhicules à l'épreuve des mines, et 96 patrouilles aériennes effectuées par les équipes intégrées du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, à un rythme de 8 patrouilles par mois</p>	167	<p>Patrouilles terrestres mixtes ont été effectuées avec des équipes de patrouille à bord de véhicules à l'épreuve des mines. Le nombre de patrouilles terrestres a été moins élevé que prévu en raison d'épisodes d'obstruction par le Service de la Police nationale sud-soudanaise jusqu'en septembre 2019 puis des restrictions de mouvement dues à la pandémie de COVID-19. Le rythme actuel est de 3 équipes x 0,286 patrouille par jour x 365 jours. La base d'opérations d'Abu Qoussa a été créée mais n'est pas encore opérationnelle car les observateurs nationaux du Soudan du Sud n'y ont pas encore été déployés, en raison de la présence dans la région de rebelles du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition. La question a été renvoyée au Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité pour que celui-ci la résolve</p>
<p>Fourniture de conseils et d'un appui pour la coordination et la planification des opérations de surveillance dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée dans le cadre de 52 réunions avec des responsables du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière au siège du Mécanisme, dans les postes de commandement de secteur et dans les bases d'opérations</p>	48	<p>Patrouilles de longue distance mixtes, du quartier général de la mission aux bases d'opérations, ont été effectuées</p>
	61	<p>Patrouilles aériennes ont été effectuées par les équipes intégrées du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.</p>
	144	<p>Réunions hebdomadaires ont été organisées par les responsables du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière au siège de ce dernier et aux postes de commandement de secteur avec la participation d'observateurs nationaux en chef et d'observateurs nationaux des deux parties. De plus, 2 réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité ont eu lieu à Djouba au cours de la période (12 octobre 2019 et 18 février 2020). Le 14 février 2020, une visite d'évaluation conjointe a été menée dans le couloir frontalier de Meiram-Aweil pour établir quels étaient les besoins logistiques en vue de sa réouverture. La réunion du Comité technique spécial de la zone des 14 miles prévue pour le 16 mars 2020 au siège de la FISNUA a été annulée car les membres sud-soudanais du Comité se sont heurtés à des difficultés logistiques</p>
<p>Fourniture de services relatifs à la lutte antimines, y compris le relevé et le déminage de 400 km de</p>	80 km	<p>D'itinéraires dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée ont été évalués. Les</p>

routes afin que la circulation se fasse en toute sécurité dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, l'enlèvement et la destruction de toutes les mines terrestres et de tous les restes explosifs de guerre signalés dans cette zone et le détachement d'équipes d'appui aux patrouilles du Service de la lutte antimines à bord de véhicules à l'épreuve des mines pour accompagner toutes les patrouilles terrestres du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

équipes de déminage du Service de la lutte antimines ont d'abord facilité le déplacement des forces dans la zone d'Abyei, puis une équipe de déminage a été déployée pour les opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière dans la zone. En raison d'importantes inondations dues à une saison des pluies prolongée dans la région d'Abyei, l'équipe du pays fournisseur de contingents à la FISNUA n'a pu être déployée qu'en saison sèche et entreprendre ses travaux qu'en décembre 2019, plutôt qu'en novembre 2019 comme prévu. Les opérations dans la zone qui ont débuté en janvier 2020 ont été suspendues en avril 2020 en raison des restrictions à la circulation imposées par le gouvernement hôte pour atténuer la propagation de la COVID-19. La totalité des mines terrestres et des restes explosifs de guerre signalés et trouvés dans la zone ont été enlevés et détruits. 100 % des patrouilles terrestres du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ont été accompagnées par des équipes d'appui du Service de la lutte antimines dotées de véhicules à l'épreuve des mines. La répartition des tâches et l'activité de déminage dépendent des droits d'accès et de l'affectation communiqués par le siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière de la FISNUA

## Composante 2 : appui

46. Au cours de la période considérée, la FISNUA s'est heurtée à d'importantes difficultés dans l'exécution de son mandat en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Le confinement qui s'en est suivi a entraîné l'arrêt de tous les déplacements, ce qui a considérablement limité la capacité de la mission à acheminer des marchandises et du personnel. Malgré ces difficultés, la mission a continué à faire l'acquisition de matériel du génie lourd pour améliorer la mobilité de la force, particulièrement touchée par la pandémie de COVID-19, qui a restreint les possibilités de recourir à des entreprises prestataires. La FISNUA a acheté des structures préfabriquées supplémentaires pour s'adapter à l'augmentation des effectifs autorisés des unités de police constituées et du personnel de police des Nations Unies. Elle a également acquis du matériel pour mener à bien la phase I du remplacement des logements de contingents obsolètes ; ces hébergements, qu'elle a hérités de la Mission des Nations Unies au Soudan, sont en train de tomber en ruines. La FISNUA a affiné sa stratégie d'amélioration de l'infrastructure informatique et de communication dans l'optique de l'augmentation des effectifs de la composante Police et afin de renforcer les capacités d'appui et de communication à distance. La pandémie de COVID-19 a également entraîné une augmentation significative de la demande de fournitures et de matériel médicaux. Ces initiatives ont été rendues possibles en partie par le fait que des ressources supplémentaires ont pu être dégagées grâce à la réduction des voyages officiels et des opérations aériennes, lesquelles ont

été réorganisées stratégiquement pour faciliter l'acquisition de fournitures médicales, ainsi que des services technologiques sur le terrain, des travaux de construction et des transports terrestres.

---

## Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la mission de services d'appui rapides, efficaces et responsables

---

### Indicateurs de succès prévus

### Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (2017/18 : 89 % ; 2018/19 : 72 % ; 2019/20 :  $\geq 90$  %)

La mission n'a utilisé que 67,5 % des heures de vol (3 453 des 5 115 heures de vol approuvées) en raison de la fermeture des aéroports dans les pays voisins après le début de la pandémie de COVID-19, qui a empêché la mission de transporter du personnel à l'intérieur et à l'extérieur d'Abyei. Les seuls vols autorisés étaient les vols de transport de marchandises et les vols humanitaires, notamment les évacuations sanitaires

2.1.2 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2017/18 : 13,7 % ; 2018/19 : 11,3 % ; 2019/20 : 15 %  $\pm 3$  %)

Le taux de vacance annuel concernant les postes soumis à un recrutement international s'est établi en moyenne à 7,9 %

2.1.3 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2017/18 : 18,5 % ; 2018/19 : 21 % ; 2019/20 :  $\geq 29$  %)

Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international s'est établi à 22 %, en raison des difficultés à trouver des candidates appropriées pour les postes pour lesquels la mission recrutait

2.1.4 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2017/18 : sans objet ; 2018/19 : sans objet ; 2019/20 :  $\leq 101$ )

Le nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international, était de 47 jours

2.1.5 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2017/18 : sans objet ; 2018/19 : sans objet ; 2019/20 :  $\leq 120$ )

Le nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques s'est établi à 258 pendant la période considérée

2.1.6 Note globale sur le tableau de bord environnemental de l'Administration (2017/18 : sans objet ; 2018/19 : 75 ; 2019/20 : 100)

La mission a obtenu une note de 76 sur le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration. Ce score inférieur aux attentes est imputable à un retard dans l'exécution des projets environnementaux dû au fait que des équipements et des fournitures de construction nécessaires à la construction de nouvelles déchetteries ont été retenus en cours de transit en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

2.1.7 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2017/18 : 97,5 % ; 2018/19 : 95 % ; 2019/20 :  $\geq 85$  %)

La mission a réglé 81 % des problèmes liés à l'informatique et aux communications dans les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave)

2.1.8 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 %)	La mission a pleinement respecté la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (100 %)
2.1.9 Note globale concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel de l'Administration, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2017/18 : 1 462 ; 2018/19 : 1 585 ; 2019/20 : $\geq 1,800$ )	La mission a obtenu une note de 1 882 concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel de l'Administration
2.1.10 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 %)	Au 30 juin 2020, tous les membres des contingents (100 %) étaient logés dans des locaux de l'ONU conformes aux normes établies
2.1.11 Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 % ; 2019/20 : $\geq 95$ %)	La Force a très largement respecté (98 %) les normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks pendant la période considérée

Produits prévus

Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui, non  
ou nombre Observations

### Amélioration des services

Exécution du plan d'action environnemental de la mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration

Oui Malgré les difficultés découlant de la pandémie de COVID-19, la FISNUA a pu organiser 20 séances d'information et de sensibilisation à l'environnement à l'intention des militaires et du personnel de police, 8 séances d'information concernant les questions environnementales à l'intention des membres du personnel civil, 4 séances d'information et de sensibilisation à l'environnement à l'intention des fournisseurs et 4 campagnes environnementales au sein de la mission. En outre, 30 inspections environnementales ont été menées dans les bases d'opérations de la mission. La mission a également pu planter 10 000 arbres autochtones dans les bases d'opérations et au quartier général d'Abyei

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Administration

Oui La FISNUA s'est efforcée, tout au long de la période considérée, d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement. En ont témoigné l'application de l'approche institutionnelle (organisationnelle) et l'augmentation du nombre de saisies dans l'outil de planification de la demande, qui continue à renforcer la qualité et les capacités de prévision des besoins tant au niveau de la mission que de l'Organisation. En outre, la mise en service

du module de gestion des transports dans Umoja (Umoja Extension 2) en décembre 2019 a amélioré la visibilité et le suivi des expéditions entrantes, permettant ainsi à l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement de repérer les goulets d'étranglement et de prendre les mesures appropriées

### Services de transports aériens

Exploitation et maintenance de 3 avions et 4 hélicoptères, dont 2 appareils militaires

7 Appareils ont été exploités et entretenus (3 avions et 4 hélicoptères)

Réalisation d'un total de 5 116 heures de vols prévues (3 624 sur des appareils commerciaux et 1 492 sur des appareils militaires) pour l'ensemble des services, y compris le transport de passagers, le fret, les patrouilles et les missions d'observation, les opérations de recherche et de sauvetage et les évacuations sanitaires primaires et secondaires

3 453 Heures de vol ont été effectuées au total par la Force

Ce nombre d'heures de vol effectives inférieur aux prévisions s'explique principalement par la suspension de tous les mouvements de personnel en raison de la fermeture des aéroports des pays voisins après le début de la pandémie de COVID-19

Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 7 appareils, ainsi que pour 11 aérodromes et sites d'atterrissage

Le contrôle des normes de sécurité aérienne a été assuré pour :

4 Hélicoptères

3 Avions

11 Sites d'atterrissage

### Budget, finances et communication de l'information

Fourniture de services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports pour un budget de 267,9 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui La Force a fourni des services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports pour un budget approuvé de 260,2 millions de dollars

### Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 287 civils (166 agents recrutés sur le plan international, 86 recrutés sur le plan national, 1 temporaire et 34 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement et la sélection du personnel, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

La Force a fourni des services de gestion des ressources humaines à un effectif moyen de 260 membres du personnel civil, dont :

152 Membres du personnel recruté sur le plan international

78 Membres du personnel recruté sur le plan national

30 Volontaires des Nations Unies

### Installations et infrastructures

Services d'entretien et de réparation pour 14 unités militaires et 1 unité de police constituée réparties entre 17 sites

Des services d'entretien et de réparation ont été assurés pour :

14 Unités militaires

0 Unités de police constituées dans

<p>Exécution de 10 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, notamment des projets concernant la sécurité, la construction de 135 installations supplémentaires pour le personnel de la police des Nations Unies, d'installations de traitement des déchets solides organiques, d'incinérateurs et de réservoirs de confinement des fuites de carburant sur les bases d'opérations, l'entretien des routes nécessaires au déploiement, l'amélioration des systèmes de drainage et la réparation et l'asphaltage du périmètre de patrouille et de la voie d'accès via la barrière située à l'arrière du quartier général d'Abyei</p>	<p>24 Sites de la Force, dont 19 sites permanents et 5 sites temporaires</p> <p>La Force a exécuté :</p> <p>5 Projets de construction, de rénovation et d'aménagement</p> <p>La Force a entretenu :</p> <p>226 Kilomètres de routes</p> <p>14 Aérodrômes et héliports</p>
<p>Exploitation et entretien de 140 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 420 lampes solaires</p>	<p>La Force a assuré l'exploitation et l'entretien de :</p> <p>139 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU</p> <p>412 Lampes solaires</p>
<p>Exploitation et maintenance de 18 stations de purification de l'eau et de 30 stations de traitement des eaux appartenant à l'ONU, réparties entre 17 sites</p>	<p>Dans 19 sites, la Force a assuré l'exploitation et l'entretien de :</p> <p>19 Stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU</p> <p>34 Stations de traitement des eaux appartenant à l'ONU</p>
<p>Fourniture de services de gestion des déchets, y compris la collecte et l'évacuation des déchets liquides et solides, dans 17 sites</p>	<p>Oui La Force a proposé des services réguliers et des activités quotidiennes de gestion des déchets dans 18 sites</p>
<p><b>Gestion du carburant</b></p>	
<p>Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 10,2 millions de litres de carburant (3,9 millions pour les opérations aériennes, 1,0 million pour les transports terrestres et 5,3 millions pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage de 17 sites</p>	<p>La Force a assuré l'approvisionnement et l'entreposage de :</p> <p>11,5 millions De litres de carburant, dont :</p> <p>2,5 millions De litres pour les opérations aériennes (carburacteur)</p> <p>0,9 million De litres pour les transports terrestres</p> <p>8,1 millions De litres pour les groupes électrogènes</p> <p>La Force a également géré l'approvisionnement et le stockage de 100 000 litres de carburants et lubrifiants dans 19 sites</p>

## Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

Fourniture de 1 124 radios portatives, de 380 radios mobiles pour véhicules et de 80 radios fixes, et fourniture de services d'appui connexes	La Force a fourni des services d'appui et de maintenance pour :
	922 Radios portatives Tetra à très haute fréquence
	376 Radios mobiles pour véhicules
	79 Radios fixes
Exploitation et maintenance de 10 microterminaux VSAT, de 18 centraux téléphoniques et de 25 liaisons hertziennes	Oui La Force a assuré des services d'appui et de maintenance pour 8 microterminaux VSAT, 17 centraux téléphoniques et 23 liaisons hertziennes
Exploitation et maintenance de 1 station de radio FM et de 1 studio de production	Non La station de radio FM et le studio de production n'ont pas été installés en raison de problèmes techniques apparus lors de la phase préparatoire et d'objections politiques soulevées par le pays hôte
Fourniture de 1 045 ordinateurs et de 154 imprimantes pour un effectif moyen de 699 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 303 appareils et 14 imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et d'autres services communs	La Force a fourni une assistance pour :
	1 040 Ordinateurs
	154 Imprimantes
	303 Ordinateurs
	14 Imprimantes
Services d'appui et de maintenance pour 34 réseaux locaux (LAN) et étendus (WAN) pour un effectif de 775 utilisateurs sur 20 sites	Dans 20 bases d'opérations, la Force a fourni des services d'appui et de maintenance pour :
	34 Réseaux locaux
	19 Réseaux étendus
Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 11 000 km <sup>2</sup> , mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 3 500 cartes	Le Groupe des services d'information géospatiale de la Force a achevé l'analyse de données géoréférencées portant sur :
	11 000 De la zone d'Abyei km <sup>2</sup>
	La Force a également mis à jour les couches topographiques et thématiques, et produit et livré :
	5 059 Cartes à l'appui de ses opérations. Ce chiffre supérieur aux prévisions s'explique par des besoins opérationnels supplémentaires, liés notamment à la création de nouvelles bases d'opérations, à la formation et au déploiement de policiers et d'observateurs militaires des Nations Unies supplémentaires et à la modification du plan stratégique et du plan de sécurité de la mission

## Services médicaux

Exploitation et maintenance d'installations médicales appartenant à l'ONU (1 dispensaire de niveau I au quartier général de la mission à Abyei) et services d'appui pour les installations médicales appartenant aux contingents (8 dispensaires de niveau I, 2 dispensaires de niveau I à Gok Machar (Soudan du Sud) et à Kadougli (Soudan), et 1 hôpital de niveau II à Abyei) et pour 10 postes de soins d'urgence et de premiers secours sur les bases d'opérations des pays fournisseurs de contingents, sur 21 sites, pour l'ensemble du personnel de la mission et d'autres organismes des Nations Unies et la population civile locale en cas d'urgence

Entretien du dispositif d'évacuation sanitaire secondaire sur tous les sites des Nations Unies, notamment vers les hôpitaux de niveau III à Addis-Abeba pour les pays fournisseurs de contingents et vers les centres de niveaux III et IV situés à Kampala, à Khartoum, à Nairobi et à Pretoria pour le personnel civil et en tenue originaire d'autres pays

La Force a assuré l'exploitation et l'entretien de :

1 Dispensaire de niveau I appartenant à l'ONU

La Force a fourni un appui à des installations médicales appartenant aux contingents dans 21 sites, à savoir :

10 Dispensaires de niveau I

1 Hôpital de niveau II

10 Postes de soins d'urgence et de premiers secours

La Force a procédé à 271 évacuations à l'intérieur et à l'extérieur de sa zone d'opérations, vers les installations médicales suivantes :

1 Hôpital de niveau II dans sa zone d'opérations

3 Hôpitaux de niveau III à Addis-Abeba, Khartoum et Kampala

2 Installations de niveau IV à Nairobi et à Pretoria

## Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'acquisition de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 48,7 millions de dollars

13,0 millions de dollars De biens et de produits de base ont pu être achetés grâce à la fourniture d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs

Réception, gestion et distribution ultérieure d'un volume maximal de 5 200 tonnes de marchandises dans la zone de mission

5 098 Tonnes de marchandises ont été reçues

4 354 Tonnes de marchandises ont été distribuées par la suite

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 90 millions de dollars, et communication de l'information y relative

121 millions de dollars D'immobilisations corporelles et d'inventaires financiers et non financiers ont été gérés et ont fait l'objet de rapports

## Services au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 4 190 militaires et policiers (225 observateurs militaires, 118 officiers d'état-major, 3 502 soldats, 185 membres de la

La Force a fourni un appui au traitement des demandes, notamment d'autorisation de voyage officiel et de prestations, pour un effectif moyen de 3 926 militaires et policiers, à savoir :

police des Nations Unies et 160 membres d'une unité de police constituée)

- 144 Observateurs militaires
- 127 Officiers d'état-major
- 3 620 Membres des contingents
- 35 Membres de la police des Nations Unies

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 15 unités militaires et unités de police constituées réparties dans 15 sites

La Force a procédé à des inspections et vérifié la conformité du matériel majeur appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome, et établi des rapports à ce sujet, pour :

- 13 Unités militaires
- 24 Sites géographiques pendant la saison sèche
- 18 Sites géographiques pendant la saison des pluies

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau, pour un effectif moyen de 3 541 membres des contingents et d'unités de police constituées

La Force a fourni et stocké des rations, des rations de combat et de l'eau pour un effectif moyen de :

- 3 747 Membres des contingents

Appui au traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 528 militaires et policiers

La Force a traité les demandes, notamment d'autorisation de voyage officiel et de prestations, pour un effectif mensuel moyen de :

- 305 Militaires et policiers

### **Gestion des véhicules et services de transport terrestre**

Exploitation et maintenance de 443 véhicules appartenant à l'ONU (213 véhicules légers, 84 véhicules à usage spécial, 2 ambulances, 4 véhicules blindés et 140 autres véhicules, remorques et attelages spécialisés), de 589 véhicules appartenant aux contingents et de 3 ateliers d'entretien et de réparation, et fourniture de services de transport et de navette

La Force a assuré l'exploitation et l'entretien de :

- 318 Véhicules appartenant à l'ONU
- 589 Véhicules appartenant aux contingents
- 3 Ateliers d'entretien et de réparation du matériel appartenant à l'ONU à Abyei, Kadougli et Gok Machar

La Force a également assuré des services de transport et de navette

### **Sécurité**

Services de sécurité du personnel et des biens des Nations Unies 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour la zone administrative d'Abyei et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

- Oui La Force a assuré des services de sécurité dans le cadre des fonctions de sécurité essentielles s'agissant du personnel, des locaux et des biens des Nations Unies, tant à son quartier général que dans les bases d'opérations à Abyei, les secteurs du Mécanisme conjoint de vérification et de

Communication par radio assurée 24 heures sur 24 pour l'ensemble du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

18 évaluations de la sécurité des sites des organismes, fonds et programmes des Nations Unies établis à proximité immédiate des camps de la FISNUA, des locaux communs et du complexe d'ONG d'Agok, dans le cadre de la stratégie « Sauver des vies ensemble » ; 15 évaluations de l'application des normes minimales de sécurité, évaluations sur l'état du matériel de sécurité et inspections de sécurité incendie et 14 visites du personnel

#### **Déontologie et discipline**

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline destiné à tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), comprenant formation, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires

surveillance de la frontière à Kadougli et Gok Machar

Oui Le Groupe de la sûreté et de la sécurité, par l'intermédiaire de la salle radio de son Centre des opérations de sécurité, a assuré une couverture radio 24 heures sur 24 pour tout le personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, tant au quartier général de la Force que dans les bases d'opérations à Abyei, les secteurs du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli et Gok Machar

La Force a mené :

- 20 Évaluations de la sécurité de ses sites
- 12 Évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle
- 18 Visites du personnel dans l'ensemble des secteurs et des bases d'opérations

Oui La Force a organisé 65 activités de formation, notamment des séances de formation à l'arrivée sur le terrain et des cours sur les normes de conduite des Nations Unies, l'exploitation et les atteintes sexuelles, la conduite des dialogues en cascade et les comportements prohibés. Elle a également effectué 8 visites de suivi et d'évaluation dans les secteurs et les bases d'opérations pour déterminer les risques, assurer le suivi et l'évaluation des activités du personnel et recommander des mesures préventives. L'Équipe déontologie et discipline a également organisé 3 sessions de formation sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles à l'intention des observateurs nationaux du Soudan et du Soudan du Sud, ainsi que 4 sessions de formation à l'intention des dirigeants de l'entreprise fournissant les services relatifs à l'administration des camps. Le rythme des activités de déontologie et de discipline a ralenti après le début de la pandémie de COVID-19, et la plupart des activités, y compris les séances de formation et de sensibilisation, ont été menées virtuellement

---

**VIH/sida**

Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH et mise en œuvre d'un programme de sensibilisation au VIH et aux autres maladies transmissibles, notamment grâce à la communication d'informations entre collègues, à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission

Oui Au total, 24 séances de conseil et de dépistage volontaires et confidentiels et 30 séances d'éducation sanitaire ont été organisées à l'intention de plus de 2 800 soldats de la paix des Nations Unies. Parmi les sujets abordés figuraient notamment la gestion du stress, le VIH/sida, l'hygiène et la salubrité, la prévention du paludisme, la diarrhée et les maladies transmises par l'eau et l'éducation sanitaire aux morsures d'animaux, en particulier de serpents et de chiens

---

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	6 320,9	6 794,3	(473,4)	(7,5)
Contingents	118 954,3	123 727,5	(4 773,2)	(4,0)
Police des Nations Unies	6 374,9	1 677,6	4 697,3	73,7
Unités de police constituées	5 722,7	–	5 722,7	100,0
<b>Total partiel</b>	<b>137 372,8</b>	<b>132 199,4</b>	<b>5 173,4</b>	<b>3,8</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	30 161,4	34 133,9	(3 972,5)	(13,2)
Personnel recruté sur le plan national	2 916,1	3 027,9	(111,8)	(3,8)
Volontaires des Nations Unies	1 860,7	1 860,7	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 456,2	1 106,9	349,3	24,0
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>36 394,4</b>	<b>40 129,4</b>	<b>(3 735,0)</b>	<b>(10,3)</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	461,9	621,6	(159,7)	(34,6)
Voyages officiels	924,3	734,5	189,8	20,5
Installations et infrastructures	31 390,4	34 035,4	(2 645,0)	(8,4)
Transports terrestres	2 451,9	4 339,2	(1 887,3)	(77,0)
Opérations aériennes	22 237,6	15 557,9	6 679,7	30,0
Opérations maritimes ou fluviales	–	1 058,9	(1 058,9)	–
Communications et informatique	8 991,6	10 341,5	(1 349,9)	(15,0)
Santé	347,8	1 172,7	(824,9)	(237,2)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	19 104,3	18 319,9	784,4	4,1
Projets à effet rapide	500,0	499,9	0,1	0,0
<b>Total partiel</b>	<b>86 409,8</b>	<b>86 681,5</b>	<b>(271,7)</b>	<b>(0,3)</b>
<b>Montant brut</b>	<b>260 177,0</b>	<b>259 010,3</b>	<b>1 166,7</b>	<b>0,4</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 864,7	3 152,4	(287,7)	(10,0)
<b>Montant net</b>	<b>257 312,3</b>	<b>255 857,9</b>	<b>1 454,4</b>	<b>0,6</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>260 177,0</b>	<b>259 010,3</b>	<b>1 166,7</b>	<b>0,4</b>

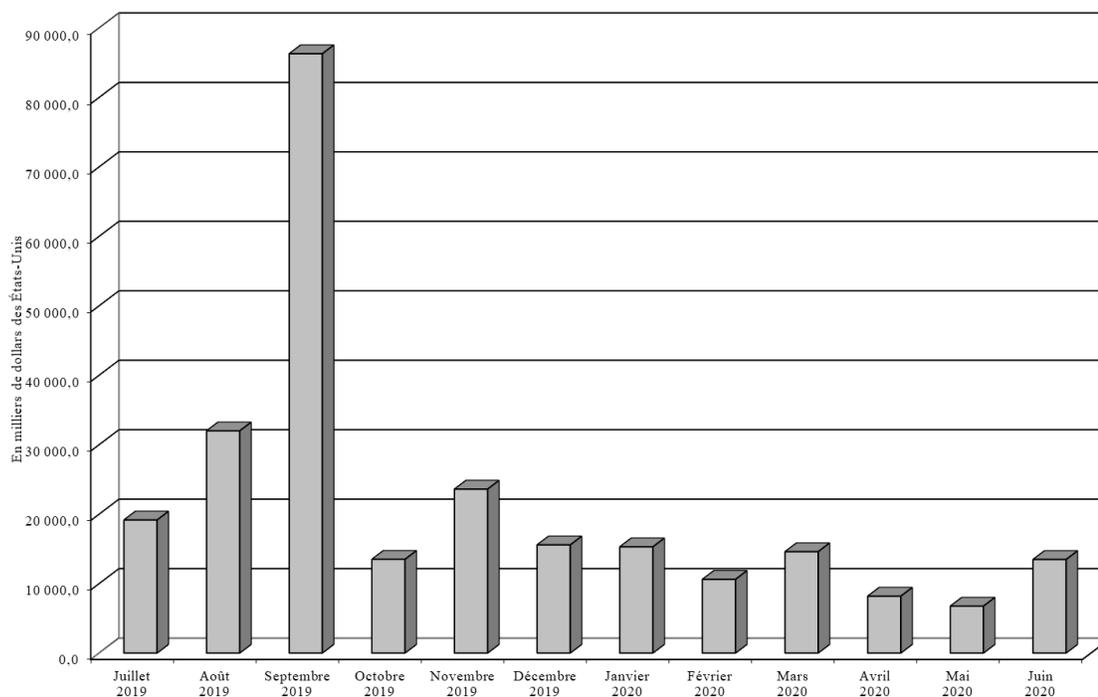
## B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	137 372,8	(4 007,3)	133 365,5
II. Personnel civil	36 394,4	3 735,0	40 129,4
III. Dépenses opérationnelles	86 409,8	272,3	86 682,1
<b>Total</b>	<b>260 177,0</b>	<b>–</b>	<b>260 177,0</b>
Pourcentage de réaffectations			<b>1,5</b>

47. Au cours de l'exercice, des ressources ont été réaffectées de la catégorie I (Militaires et personnel de police) à la catégorie II (Personnel civil) ; en effet, les dépenses communes de personnel afférentes au personnel recruté sur le plan international ont été plus élevées que prévu et les taux de vacance moyens plus bas que prévu. Des ressources ont également été réaffectées de la catégorie I à la catégorie III (Dépenses opérationnelles) lorsque les priorités de dépenses ont été redéfinies au début de la pandémie de COVID-19. Des ressources de la catégorie I (Militaires et personnel de police) ont pu être réaffectées principalement en raison des restrictions de déplacement qui ont empêché le déploiement des trois unités de police constituées.

## C. Évolution des dépenses mensuelles



48. Le pic constaté en août 2019 s'explique principalement par des contrats d'approvisionnement en carburant, de gestion des camps et de location d'aéronefs. Les pics constatés en septembre et en novembre 2019 s'expliquent principalement par des engagements de dépenses concernant le remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard et les rations destinées aux contingents.

**D. Autres produits et ajustements**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	1 198,1
Produits divers ou accessoires	342,4
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	4 850,3
<b>Total</b>	<b>6 390,8</b>

**E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Observateurs militaires	–
Contingents	22 028,6
Unités de police constituées	–
<b>Total partiel</b>	<b>22 028,6</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Contingents	15 697,4
Unités de police constituées	–
<b>Total partiel</b>	<b>15 697,4</b>
<b>Total</b>	<b>37 726,0</b>

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la mission</b>			
Contraintes du milieu	2,2	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> juillet 2017
Usage opérationnel intensif	2,1	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> juillet 2017
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,4	1 <sup>er</sup> juillet 2017	1 <sup>er</sup> juillet 2017
<b>B. Facteurs applicables aux pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0,0		

## F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces <sup>a</sup>	534,9
Contributions volontaires en nature	–
<b>Total</b>	<b>534,9</b>

<sup>a</sup> Valeur estimative de parcelles situées à Abyei, Gok Machar et Kadougli, des terrains sur lesquels sont installées les bases opérationnelles des compagnies, des droits de navigation aérienne, d'atterrissage et de stationnement dans les aéroports, des frais d'immatriculation des véhicules et des redevances d'utilisation de radiofréquences.

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	(473,4)	(7,5 %)

49. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que le montant de l'indemnité de subsistance (missions) a été plus élevé que prévu (127 dollars contre un montant de 117 dollars retenu dans le budget) et que le taux de vacance moyen a été moins élevé que prévu (36 %, contre un taux de 40 % retenu dans le budget approuvé pour 2019/20). Il a été compensé en partie par des dépenses moins élevées que prévu au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement, en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, et au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité.

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	(4 773,2)	(4,0 %)

50. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que le nombre mensuel moyen de membres des contingents déployés a été supérieur aux prévisions (3 747 contre 3 620). Dans ses résolutions 2497 (2019) et 2519 (2020), ayant maintenu l'effectif maximum autorisé à 3 550 militaires, le Conseil de sécurité a décidé d'autoriser le report du retrait des 295 militaires excédentaires jusqu'au 15 mai 2020, parallèlement au déploiement prévu de membres d'unités de police constituées. Cependant, du fait de la pandémie de COVID-19, tous les mouvements de personnel et de matériel ont été suspendus, ce qui a encore reporté le retrait des 295 militaires excédentaires ; des ressources supplémentaires ont donc été nécessaires au titre des contingents. Ce dépassement de crédits a été compensé en partie par des dépenses moins élevées que prévu au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement, en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	4 697,3	73,7 %

51. L'existence d'un solde inutilisé tient au fait que le taux moyen effectif de vacance de postes a été plus élevé que prévu (81,1 % contre 25 %) en raison de retards

<sup>1</sup> Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

pris dans le traitement des demandes de visa par le pays hôte et des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
<b>Unités de police constituées</b>	5 722,7	100,0 %

52. Les crédits n'ont pas pu être utilisés parce que l'unité de police constituée qui aurait dû être déployée n'a pas pu l'être en raison d'un arriéré accumulé dans les autorisations, de retards pris dans le traitement des demandes de visa par le pays hôte et des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	(3 972,5)	(13,2 %)

53. Le dépassement de crédits s'explique principalement par un taux moyen effectif de vacance de postes inférieur aux prévisions (7,9 % contre 15 %), du fait de l'intensification des efforts de recrutement de la mission. Il tient également au fait que les coûts salariaux et les dépenses communes de personnel applicables à la mission ont été plus élevés que prévu à partir de janvier 2020, en raison notamment d'une augmentation du coefficient d'ajustement. Il a été en partie compensé par des dépenses moins élevées que prévu au titre de la prime de danger, étant donné qu'un certain nombre de membres du personnel recruté sur le plan international n'étaient plus présents dans la zone de la mission après le début de la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	(111,8)	(3,8 %)

54. Le dépassement de crédits s'explique principalement par un taux moyen effectif de vacance de postes inférieur aux prévisions pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national (9,6 % contre 12 %), du fait de l'intensification des efforts de recrutement de la mission. Il a été compensé en partie par des dépenses moins élevées que prévu au titre de la prime de danger, en raison de la suppression, en février 2020, de la prime qui était versée au personnel en poste à Kadugli.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	349,3	24,0 %

55. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement aux retards pris dans l'entrée en fonctions des membres du personnel recruté sur le plan international, en raison de la difficulté de trouver des candidats qui font l'affaire.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants et services de consultants</b>	(159,7)	(34,6 %)

56. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le nombre plus élevé que prévu de consultants internationaux engagés par la mission aux fins de la gestion des risques, de projets d'ingénierie, de projets environnementaux et du soutien au Chef de l'appui à la mission. Il a été en partie compensé par le fait que les dépenses au titre des services de consultants ont été moins élevées que prévu, ce qui tient principalement à l'effet négatif qu'a eu la pandémie de COVID-19 sur les activités de formation.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages officiels</b>	189,8	20,5 %

57. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement aux restrictions imposées aux voyages officiels et aux voyages à des fins de formation du fait de la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(2 645,0)	(8,4 %)

58. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) l'acquisition d'installations et de logements préfabriqués pour le personnel de police supplémentaire qui aurait dû être déployé à la mission en application des résolutions 2497 (2019) et 2519 (2020) du Conseil de sécurité, ce qui n'était pas prévu dans les ressources approuvées ; b) l'acquisition de mobilier, en raison de l'abandon des modalités de partage des locaux pour le personnel en tenue et de la nécessité de disposer de mobilier supplémentaire après l'achèvement des logements destinés aux cadres supérieurs et aux officiers ; c) des dépenses plus élevées que prévu au titre des pièces de rechange et fournitures en raison d'une augmentation des prix du marché ; d) l'acquisition de stations de traitement des eaux supplémentaires pour de nouveaux sites, ce qui n'était pas prévu dans les ressources approuvées ; e) des travaux de construction et de transformation et de gros travaux d'entretien des structures existantes.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	(1 887,3)	(77,0 %)

59. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) l'acquisition, plus importante que prévu, d'équipement lourd spécialisé devant compléter le matériel appartenant à l'ONU et ainsi renforcer les capacités de la mission en matière de construction et lui permettre de moins dépendre de prestataires extérieurs qui doivent composer avec des restrictions et des retards en matière d'autorisations et de visas ; b) un besoin supérieur aux prévisions de pièces de rechange devant améliorer la disponibilité opérationnelle des véhicules transférés de la MINUAD à l'appui de la composante Police, qui devait être renforcée. Il a été compensé en partie par des dépenses inférieures aux prévisions dans les catégories suivantes : a) l'acquisition de matériel pour l'atelier de réparation des véhicules, en raison des difficultés logistiques et des problèmes d'autorisations rencontrés par les fournisseurs qui livrent ce type de matériel dans la zone de la mission ; b) les carburants et lubrifiants, en raison de la présence réduite de la mission sur le terrain après le début de la pandémie de COVID-19 ; c) les réparations et l'entretien, en raison d'un nombre inférieur aux prévisions de véhicules envoyés en réparation du fait des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
<b>Opérations aériennes</b>	6 679,7	30,0 %

60. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par : a) les restrictions imposées au trafic aérien en lien avec la pandémie de COVID-19, qui ont contraint les aéroports des pays voisins à suspendre leurs activités ; b) des coûts fixes et opérationnels inférieurs aux prévisions, en raison d'une modification des arrangements contractuels ; c) la non-utilisation des contrats d'approvisionnement conditionnel portant sur les opérations d'urgence, notamment les services de transport

aérien de secours et d'évacuation sanitaire aérienne, après le début de la pandémie de COVID-19, qui a réduit la présence de la mission sur le terrain ; d) les retards de redéploiement des avions liés à la modification des arrangements contractuels.

	<i>Écart</i>	
<b>Opérations maritimes ou fluviales</b>	(1 058,9)	–

61. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux conteneurs maritimes nécessaires pour expédier du matériel spécialisé, des fournitures et d'autres marchandises.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications et informatique</b>	(1 349,9)	(15,0 %)

62. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) des dépenses plus élevées que prévu en raison de la contribution de la mission à un projet pilote visant à mettre en œuvre un système de surveillance à distance des infrastructures de terrain ; b) l'acquisition de matériel et de pièces de rechange supplémentaires qui serviraient au remplacement du matériel défectueux, notamment le matériel de télécommunications, les imprimantes et les traceurs ; c) les équipements informatiques et le matériel de communication nécessaires pour les deux unités de police constituées supplémentaires.

	<i>Écart</i>	
<b>Santé</b>	(824,9)	(237,2 %)

63. Le dépassement de crédits s'explique principalement par la nécessité d'acquérir du matériel médical au début de la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	784,4	4,1 %

64. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement : a) aux frais bancaires, les frais facturés par la MINUAD pour les transactions effectuées au nom de la FISNUA ayant été inférieurs aux prévisions ; b) à d'autres dépenses de fret et dépenses connexes ; en effet, les besoins en matière de transport régional ont été moins élevés que prévus et les services de prestataires logistiques extérieurs ont donc été moins sollicités.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

65. En ce qui concerne le financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020, soit 1 166 700 dollars ;

b) Se prononce sur l'affectation des autres produits et ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2020, soit 6 390 800 dollars [produits des placements (1 198 100 dollars), produits divers ou accessoires (342 400 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (4 850 300 dollars)].

## VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/283

(Résolution 74/283)

*Décision ou demande*

*Mesures prises*

Souligne également l'importance que revêt la bonne exécution du budget de l'ensemble des opérations de maintien de la paix et prie le Secrétaire général de continuer d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents tout en tenant compte comme il se doit des orientations et recommandations qu'elle-même a données, et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 14).

Note avec une vive préoccupation la menace que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) représente pour la vie, la santé et la sécurité, et souligne qu'il importe d'assurer la sûreté, la sécurité et la santé du personnel de maintien de la paix, de maintenir la continuité de l'exécution des mandats essentiels, dont la protection des civils, de réduire au minimum le risque que les activités de la Force contribuent à la propagation du virus et, selon les possibilités, d'aider les autorités nationales, si elles en font la demande et dans le cadre des mandats prévus, à prendre des mesures pour lutter contre la COVID-19, en collaboration avec la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident et les entités des Nations Unies présentes dans le pays (par. 15).

Prie le Secrétaire général d'indiquer dans son prochain rapport sur l'exécution du budget les mesures qui auront été prises par la Force pour faire face aux épidémies et aux pandémies passées et présentes et les enseignements qui en auront été tirés, et de faire des propositions visant à améliorer la préparation aux épidémies et aux pandémies, notamment en ce qui concerne la continuité des activités (par. 16).

La mission est consciente de l'importance que revêt la bonne exécution du budget et s'efforce de faire en sorte que les hypothèses budgétaires retenues restent valables pendant l'exercice, en essayant d'éviter autant que possible les écarts importants entre les montants inscrits au budget et les dépenses effectives. Elle a fait des progrès notables en matière d'exécution du budget après avoir dûment mis en œuvre les recommandations des organes de contrôle.

En application des directives du Secrétariat, les membres du personnel de la mission qui se trouvaient en dehors de la zone de la mission au début de la pandémie de COVID-19 et ceux qui présentaient des facteurs de comorbidité ont été autorisés à télétravailler, ce qui a permis à la mission de réduire au minimum l'incidence de la COVID-19 sur l'exécution de son mandat et de garantir la continuité des opérations tout en assurant le mieux possible la sécurité de l'ensemble de son personnel.

De plus, des campagnes de sensibilisation ont été menées pour informer l'ensemble du personnel de la FISNUA de l'évolution de la situation en ce qui concerne la COVID-19 : la mission a notamment communiqué au sujet des mesures préventives qu'elle avait prises et fait chaque semaine le point sur la pandémie. Elle s'est également engagée à livrer en temps voulu les fournitures médicales essentielles, en planifiant ses achats en fonction des manques constatés.

La mission a désigné des sites de mise en quarantaine pour le personnel infecté, tant au quartier général que dans les bases d'opérations. Par ailleurs, elle a commandé des kits de dépistage ainsi que des fournitures et équipements médicaux pour les patients atteints de COVID-19.

Pour faire face à la pandémie, la mission a élaboré un plan d'urgence relatif à la COVID-19 assorti de critères permettant de déterminer les modalités de la riposte. Dès le début de la pandémie, les cadres dirigeants de la mission se sont réunis régulièrement pour examiner les recommandations et les conseils médicaux de l'équipe spéciale COVID-19 et prendre des mesures en conséquence. Le service de soutien psychosocial de la mission a fourni des conseils sur la

Prie le Secrétaire général de veiller à ce que la Force ait la latitude voulue pour utiliser les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et à ce qu'elle rende compte de l'emploi qu'elle en fait, conformément aux directives applicables et compte tenu du contexte dans lequel elle évolue, et de faire figurer dans le prochain projet de budget et dans le rapport sur l'exécution du budget des renseignements détaillés sur les activités de la Force relatives aux programmes, notamment sur la façon dont elles ont contribué à l'exécution des mandats, sur les liens existant entre les activités et les mandats, sur les entités de réalisation et sur la mise en place par la Force des contrôles voulus (par. 19).

manière d'aborder les aspects psychosociaux de la pandémie, qui ont été intégrés dans le plan d'urgence.

Volet important du plan, la stratégie de communication visait à informer et à rassurer le personnel de la FISNUA sur l'état de préparation, la compétence et la détermination de la mission par rapport à son mandat de protection des civils.

La mission a commencé à utiliser des collecteurs de coûts (ordres internes) pour pouvoir rendre compte de manière plus fiable de l'exécution du budget et des résultats financiers. Pendant l'exercice 2019/20, la FISNUA a eu recours pour la première fois à de tels collecteurs pour suivre l'utilisation des ressources consacrées aux activités relatives aux programmes, ce qui lui a permis de rendre compte avec précision des dépenses afférentes à toutes les activités relatives aux programmes qui avaient été approuvées.